

Faculté de Géographie, Histoire, Histoire de l'art et Archéologie, Tourisme, Urbanisme

Master Sciences des sociétés et de leur environnement

Mention Tourisme

Parcours Tourismes et Patrimoines

Voir la montagne autrement :

La randonnée comme vecteur de valorisation du patrimoine culturel

Mémoire de deuxième année de master

Réalisé par **Adeline GAUTIER** (n° étudiante : 2117565) Septembre 2013

Sous la direction de

Tutrice universitaire : Mme Wided BATAT, Université Lyon II

Tuteur de stage : Mr Pierrick NAVIZET, Parc national des Ecrins

Membre du jury : Mr Jean RIEUCAU, Université Lyon II

« Les opinions émises dans ce document n'engagent que l'auteur. L'université
n'entend ni les approuver, ni les infirmer ».

SOMMAIRE

REMERCIEMENT	5
INTRODUCTION	6
1. LE PATRIMOINE NATUREL, AU COEUR DE L'ACTIVITE TOURISTIQUE DE	
MONTAGNE	
1.1. L'espace montagnard : une destination touristique « nature »	
1.1.1. Une évolution du tourisme en constant rapport avec la nature	
1.1.2. La nature au centre des préoccupations	
1.1.3. La montagne, espace touristique de nature	
1.1.4. La montagne : un patrimoine naturel	
1.2. Le Parc national des Ecrins : un espace de loisirs ?	
1.2.1. L'espace naturel protégé : un territoire attractif	
1.3. Le tourisme dans le Parc national des Ecrins	
1.3.1. Une bi-saisonnalité marquée	
1.3.2. Un espace naturel protégé complexe	21
1.3.3. Une offre touristique tournée vers les activités de pleine nature	23
1.3.4. La randonnée pédestre : activité phare des Ecrins	26
2. LE PATRIMOINE CULTUREL, UN PRODUIT TOURISTIQUE PORTEUR	
2.1. Généralité sur le patrimoine	
2.1.1. La notion de patrimoine	31
2.1.2. Le patrimoine : fondement de l'activité touristique	
2.1. Un patrimoine culturel riche	34
2.1.1. Une diversité de formes de patrimoine	
2.2. La valorisation du patrimoine au Parc national	
2.2.1. Quelle valorisation au Parc national des Ecrins ?	37
3. DEVELOPPER UN OUTIL DE VALORISATION DE L'OFFRE DE RANDONNEE.	41
3.1. L'organisme d'accueil : le Parc national des Ecrins	41
3.1.1. Positionnement institutionnel du Parc national des Ecrins	42
3.1.2. Des missions aux intérêts divergents	44
3.1.1. Organisation interne du Parc national des Ecrins	50
3.2. Problématique et contexte du stage	51
3.2.1. Le contexte du stage	51
3.2.2. Chronologie de la démarche	52
3.2.3. Les objectifs du stage	53
3.3. La phase préparatoire	53

3.3.1.	Déroulement du stage	53
3.3.2.	Ressources et logiciels disponibles	54
3.3.3.	Le projet : conception d'un portail Web	55
3.3.4.	Méthodologie	57
3.4. La	conception	63
3.4.1.	Définir la cible	63
3.4.2.	Définir la ligne éditoriale	63
3.4.3.	Concevoir l'offre de randonnée	64
3.4.1.	Le visuel : élément attractif	72
3.5. Sa	diffusion : une communication à plusieurs niveaux	73
4. BILAN	DU PROJET ET PERSPECTIVE	76
4.1. Ana	ılyse du projet	76
4.1.1.	Des forces	76
	Des faiblesses et menaces	
4.2. Des	perspectives	77
4.2.1.	Développer une application Smartphone	78
4.2.2.	Créer un site jeune public	78
CONCLUSIO)N	80
BIBLIOGRA	PHIE	81
WEBOGRAF	PHIE	84
ANNEXES		85
INDEX DES	SIGLES	87
TABLE DES ILLUSTRATIONS		99

REMERCIEMENT

Je tiens à remercier en premier lieu ma tutrice universitaire Madame Batat pour les conseils et le soutien qu'elle m'a apporté au cours de l'élaboration de ce travail. Ses orientations m'ont été précieuses et m'ont permis d'évoluer correctement dans la préparation et l'écriture de ce mémoire de stage.

Je souhaite exprimer ma gratitude à toute l'équipe du Parc national des Ecrins pour l'expérience enrichissante que j'ai pu vivre durant ces 5 mois et pour leur accueil chaleureux. Je témoigne ma reconnaissance plus particulièrement aux personnes suivantes :

Monsieur Bertrand Galtier pour m'avoir offert l'opportunité d'enrichir mon expérience professionnel au Parc national des Ecrins.

Monsieur Pierrick Navizet pour son accueil et sa confiance qu'il m'a accordée tout au long du projet ; pour son temps qu'il m'a consacré et ses conseils avisés.

Monsieur Camille Monchicourt pour m'avoir intégré rapidement et pour avoir partager ses connaissances et ses expériences.

Par ailleurs, il me semble important de remercier toute l'équipe du corps enseignant de l'Université Lyon 2 qui, par leurs enseignements, contribuent à ma réussite universitaire.

INTRODUCTION

Dans notre société, les récentes préoccupations pour les espaces naturels et l'intérêt pour le développement durable encouragent la commercialisation du produit touristique « Nature ». L'environnement devient la matière première de l'offre commerciale d'un territoire. Il est le support d'activités sportives et de découverte du patrimoine naturel. Les espaces protégés sont au cœur de cette offre. Ils possèdent un avantage concurrentiel d'image : une nature presque « intacte ».

Les Parcs nationaux, espaces naturels protégées, autrefois orientées plutôt sur une quasi-totale conservation du milieu, se sont ouverts progressivement au tourisme et au loisir. Toutefois, le territoire du Parc national des Ecrins ne se définit pas uniquement par son patrimoine naturel de montagne. Il est également un lieu de culture. La société alpine agricole traditionnelle est un patrimoine culturel, reflet de l'identité du territoire. En effet, l'opposition des termes Culture, associée à l'homme et Nature, à sa non-présence n'est plus aussi évidente. Les biens patrimoniaux contribuent à la création d'un produit culturel dans une destination de nature. Dans cette approche de mixité des patrimoines, le Parc national des Ecrins semble être une destination « Nature-Culture » à part entière.

Par conséquent, la question se pose donc de savoir comment construire une offre de nature associée à la culture. L'activité de pleine nature qu'est la randonnée ne pourrai t-elle pas être vecteur de cette valorisation du territoire.

Afin de traiter ce sujet, la première partie présentera l'interaction du tourisme et du patrimoine naturel, les contraintes associées à un espace naturel protégé : le Parc national des Ecrins et son rôle en tant qu'acteur. Dans un deuxième temps, j'ai développé le concept de patrimoine culturel, son intérêt pour un territoire et sa valorisation dans les espaces naturels protégées comme le Parc national des Ecrins. Enfin, en dernière partie, la valorisation des sentiers sera abordée à travers une activité de pleine nature qu'est la randonnée pédestre. Cette mission intervient dans le cadre de mon stage. Il conviendra donc de présenter le portail Web réalisée, les objectifs, ses enjeux, les résultats et les perspectives à apporter.

Ce mémoire prend appui sur mon stage de fin d'étude réalisé au sein du Parc national des Ecrins du 18 février au 19 juillet 2013.

1. LE PATRIMOINE NATUREL, AU COEUR DE L'ACTIVITE TOURISTIQUE DE MONTAGNE

La nature par définition du latin *Natura* « ce qui existe depuis la naissance » est l'ensemble de l'environnement terrestre qui n'a pas été modifié, sous entendu, par l'être humain.

Dans l'imaginaire collectif de notre société, la montagne est un espace de nature par excellence : l'homme ne l'a pas modifiée, colonisée, ou du moins en partie. En effet, depuis quelques décennies, une partie du territoire montagnard a été fortement marqué par le tourisme des sports d'hiver et plus largement les sports de pleine nature. Pourtant, avant de devenir un produit touristique, cet espace n'a pas été toujours prisé par notre société.

1.1. L'espace montagnard : une destination touristique « nature »

1.1.1. Une évolution du tourisme en constant rapport avec la nature

L'évolution du tourisme en montagne est marquée par trois phases :

- vaincre la montagne : nécessité de dompter cette espace sauvage et effrayant (XIX^{ème} siècle)
- s'approprier la montagne : faire de la montagne son espace (XXème siècle)
- s'intégrer à la montagne : s'associer avec la nature pour vivre la montagne (XXI^{ème})

Dompter la montagne S'approprier la montagne S'intégrer à la montagne







Illustration 1 : GAUTIER A. Evolution des actions de l'homme par rapport à sa perception de la montagne, 2013

Jusqu'au XVIIIème siècle, la montagne est perçue comme un milieu hostile. Le tourisme n'existe pas encore, seuls les autochtones et plus particulièrement les bergers s'aventurent en altitude. Grâce aux prémices de l'alpinisme (première ascension dans les Ecrins du Mont Pelvoux en 1828 par Durand, Liotard et Mathéoud), la montagne devient le lieu d'aventures vers les sommets et de recherches scientifiques, principalement dans le domaine de la géographie. Les historiens parlent de « l'invention de la montagne ».

Progressivement, la peur de la montagne, du vide, du froid, de la mort laisse place au désir de découverte grâce aux activités telles que la randonnée pédestre et l'alpinisme. Cette évolution des mentalités est favorisée par les sociétés savantes. La Société des Touristes du Dauphiné (STD) et le Club Alpin Français¹ (CAF) essayent de modifier l'image de la montagne inaccessible, indomptable en démocratisant l'activité auprès de la « bonne » société française. Pour preuve : en 1874, 430 personnes sont membres du CAF; 20 ans plus tard (en 1894), ce nombre est multiplié par 12 et atteint 5381 adhérents². Les moins vaillants montent en moyenne altitude pour observer les alpinistes qui gravissent les sommets.

Par la suite, l'invention des sports d'hiver attire de plus en plus de touristes en montagne. La fédération française de ski est créée en 1924. Six ans plus tard, elle en compte 7000 adhérents, et près de 50000 en 1939³. On observe une véritable appropriation par le public de l'espace montagnard. Au XX^{ème} siècle, la construction d'aménagements (refuges, balisages) abonde pour répondre à cette nouvelle demande. Pour exemple, en 1954, une cinquantaine d'appareils de remontée mécaniques sont disponibles sur le territoire français, 400 en 1960, 2000 en 1970, plus de 4000 en 1990⁴.

Par ailleurs, le tourisme⁵ se diversifie : l'aménagement des rivières (barrage de Serre-Ponçon en 1961) modifie la vallée et attire une nouvelle clientèle. En 1973, le

¹ Le CAF n'est pas réellement considéré par les historiens comme une société savante à part entière. Outre la connaissance de la montagne, il a aussi un rôle d'émulation des pratiques sportives liées au massif alpin.

OTTOGALLI-MAZZACAVLLO C., 2006, Femmes et alpinisme, 1874-1919 un genre de compromis, Paris: éd. L'Harmattan.

Données de la Chambre professionnelle des opérateurs de domaines skiables http://www.domaines-skiables.fr/

⁵ « Le tourisme comprend les activités déployées par les personnes au cours de leurs voyages et de

Parc national des Ecrins⁶ (PNE) est créé confortant ainsi l'image naturelle, valorisant le territoire.

Au XXI^{ème} siècle, la tendance revient en partie au concept de tourisme de paysage du XIXème siècle : la montagne en tant que milieu et la contemplation de la nature dans une optique de participer, de vivre la montagne. Progressivement, le concept de développement durable s'applique également au tourisme : il s'associe avec la nature : c'est l'éco-tourisme. Ce segment de marché du tourisme durable n'a pas de définition concrète. Selon The International Ecotourism Society (TIES), « l'écotourisme est une visite responsable dans des environnements naturels où les ressources et le bien-être des populations est préservés ». Toutefois, l'Agence de l'environnement et la maîtrise de l'énergie complète en précisant que l'éco-tourisme « a pour objectif que ses revenus servent à valoriser des projets environnementaux en dynamisant l'économie locale ».

Depuis l'invention de la montagne en tant que lieu touristique, cet espace a fortement été marqué par un tourisme de nature qui a contribué au développement économique du territoire. Plus que jamais, la nature est au cœur des préoccupations de collectivités et des Etats.

1.1.2. La nature au centre des préoccupations

Depuis le sommet de la terre à Rio de Janeiro en 1992, le concept de tourisme durable s'est progressivement définit. La tendance dans les espaces naturels est évidemment tournée vers un éco-tourisme. La charte européenne du développement durable (présentée officiellement en 1999, toujours en constante évolution) définit les responsabilités des gestionnaires et ouvre la voie à des réelles stratégies durables dans les espaces naturels. Les collectivités territoriales s'organisent aussi pour valoriser leur patrimoine « naturel ». En effet, « la patrimonialisation de la Nature est

leurs séjours dans des lieux situés en dehors de leur environnement habituel à des fins de loisirs, pours affaires et autres motifs ». Définition de l'INSEE. On parle de touristes lorsque « les visiteurs passent au moins une nuit dans un moyen d'hébergement collectif ou privé dans le lieu visité ». Source : Odit France, 2009, Les chiffres clefs du tourisme de montagne – 7^{ème} édition.

⁶ On écrit Parc national des Ecrins lorsqu'il s'agit de l'établissement et parc national des Ecrins pour le territoire. Pour plus de commodité, l'abréviation PNE sera utilisée par la suite.

⁷ Le concept du développement durable s'est répandu grâce au rapport de Brundtland en 1987.

considérée comme un moyen efficace de redynamiser l'activité économique »8. Afin de favoriser une meilleure gestion des espaces naturels, les activités touristiques sont structurées : schéma de développement éco-touristique, plan départemental des espaces itinéraires et des sites (PDESI), plan départemental des itinéraires de promenade et de randonnée⁹ (PDIPR), etc.

De plus, compte tenu des fortes préoccupations environnementales de la société occidentale, de nouvelles attentes des consommateurs émergent. Un besoin de retour à la nature est observé. Le patrimoine naturel tient donc une place importante¹⁰ et l'intérêt pour son milieu est au goût du jour. Avec la mondialisation du patrimoine, les études montrent une tendance à une sacralisation¹¹ de la nature depuis une dizaine d'année. Les citadins souhaitent couper avec la ville, se ressourcer en s'immergeant temporairement dans la nature : « Désormais, la vie urbaine triomphante sécrète des besoins d'évasions qui font de la nature elle-même un produit de type culturel »¹². Les vacances sont un moment privilégié de contact avec le patrimoine naturel¹³. La montagne, espace de nature est largement prisée. En France, elle est le premier espace recevant les touristes : 40% de nuitées au niveau national¹⁴. Ce chiffre est porté à 50% des nuitées¹⁵ pour la région Rhône-Alpes (cf. Annexe 1 : SDT, 2007, Répartition des séjours et des nuitées selon le type d'espace en France).

1.1.3. La montagne, espace touristique de nature

Aujourd'hui, le tourisme est une activité économique majeure pour le territoire montagnard et particulièrement alpin. Il représente 7,8% des emplois dans les Alpes¹⁶.

⁸ HERITIER S., 2009, Nature et patrimoine, au service de la gestion durable des territoires, Meudon : éd. Publications Mission Ressources et Compétences Technologiques CNRS, p. 97

PDIPR voté et mise en œuvre dans les Hautes-Alpes en 2009, en cours de validation dans l'Isère. Il a pour but de structurer l'activité de randonnée pédestre, équestre et vététiste et de protéger le patrimoine ¹⁰ UNESCO, 1972, Convention concernant la protection du patrimoine culturel et naturel, Paris.

¹¹ IPSOS, 2010, *Tend observer 2000-2010 dix ans de tendances*.

¹² DAUGE G., 1992, Culture, Nature et Tourisme à travers l'exemple du Parc national des Ecrins, Revue de Géographie de Lyon, vol. 67, 1/92, P. 31 – 48

Odit France, 2009, Les chiffres clefs du tourisme de montagne en France – 7ème édition

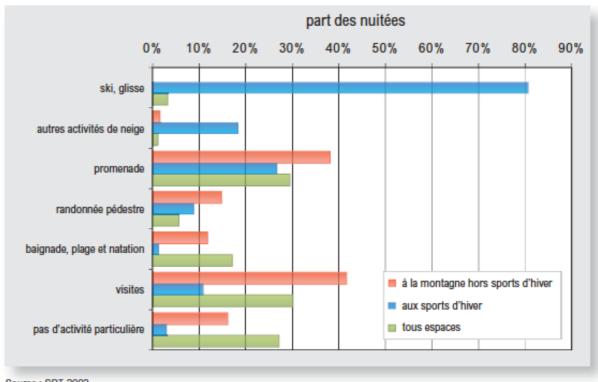
¹⁵ CRT Rhône-Alpes, 2008, *Suivi de la demande touristique*.

¹⁶ ATOUT FRANCE, 2013, Panorama du tourisme de la montagne, Edition 2012-2013, Cahier n°2 :

Le massif des Alpes est le plus fréquenté des espaces montagnards bien qu'il ne représente que 6,6% du territoire métropolitain (la part du massif central étant de 10%). Sur l'ensemble des différents massifs français, 78% des nuitées lors des séjours de sports d'hiver et 48% des nuitées hors sports d'hiver se déroulent dans les Alpes. Dans les départements de l'Isère et des Hautes-Alpes (sur lesquels est situé le Parc national des Ecrins), le nombre de nuitées est de 42 millions, dont 21,9 millions en été¹⁷.

Un espace caractérisé par ces sports de pleine nature

Les sports de pleine nature par définition « regroupent des activités dont les pratiques en nature sont très variées et permettent un accès à un public très large, du promeneur au compétiteur assidu ». 18



Source: SDT 2003

Illustration 2 : SDT- Activités pratiquées lors des séjours, 2003

La montagne est le lieu d'activités sportives. D'une manière générale, le ski est largement représenté, plus de 80% des nuitées lors de séjours de sports d'hiver. La

emploi et retombées économiques, Paris : éd. Atout France.

¹⁷ Données été 2012 et hiver 2012-2013 des CDT Isère et Hautes-Alpes

¹⁸ Ministère des sports, 2011 – Chiffres clefs, sports et nature, repères et actions.

promenade et la randonnée pédestre, activités de pleine nature ont une part des nuitées respectivement de 38% et 14% sur l'ensemble des séjours à la montagne hors sports d'hiver. La randonnée pédestre est à dissocier de la balade/promenade. Elle constitue une activité sportive souvent douce et très souvent anticipée. A contrario, la balade ou promenade est une sortie improvisée, en famille, entre amis qui ne nécessite pas de préparation particulière. Elle peut induire l'utilisation de poussette ou de fauteuil roulant.

Dans le domaine culturel, l'activité « visite de lieux » possède plus de 40% de part des nuitées. L'oisiveté ne correspond pas vraiment à l'idée de la montagne : les touristes viennent pour découvrir, pratiquer du sport, des activités. Passer ses vacances à la montagne, c'est être actif avant tout.

Toutefois, il est important de constater que l'escalade, la via ferrata, les sports d'eaux vives ne sont pas représentés sur ce graphique (cf. ci-dessus : illustration 3) et tiennent cependant une place importante en montagne.

Deux saisons touristiques s'y distinguent : l'offre hivernale et celle estivale. Dans un département à physionomie montagnarde comme les Hautes-Alpes, 44% des nuitées sont effectuées en été, 31% en hiver, le reste au printemps et en automne¹⁹.

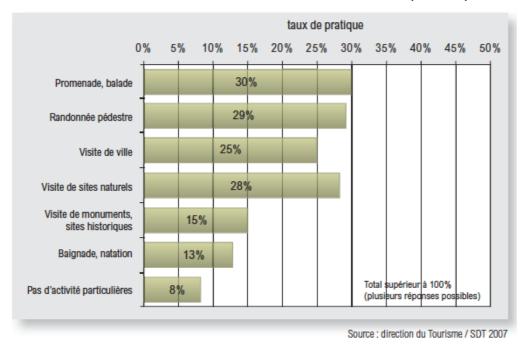


Illustration 3 : SDT - Principales activités des français en montagne, 2007

19 Observatoire du tourisme – CDT Hautes-Alpes, *La clientèle touristique des Hautes-Alpes en 2010/2011*. Enquête réalisée sur 2475 personnes interrogées selon trois modes de collectes.

_

Les activités comme l'alpinisme demeure un marché de niche (seul 10% des visiteurs du Parc national des Ecrins le pratiquent ²⁰). Elles nécessitent une préparation, des connaissances, la prestation d'un guide...

La randonnée pédestre est l'activité la plus pratiquée en été en montagne : 59% de pratique²¹ (respectivement 29% et 30% de part pour la randonnée pédestre et la promenade). A noter qu'environ un tiers d'entre eux visitent des lieux culturels. Ce constat permet d'établir l'importance des éléments culturels lors de séjours à la montagne.

Le milieu de la montagne est donc propice aux activités de pleine air. La montagne, c'est le grand air. Les touristes recherchent des activités de loisirs qui leur permettent de s'évader du quotidien en étant en contact avec la nature. La randonnée, activité de montagne la plus pratiquée en été, correspond à ce schéma. Elle est facile à organiser, ne nécessite pas de compétences particulières et peut se pratiquer en autonomie. De plus, la randonnée est accessible à un large public.

Ce tourisme en montagne se caractérise par la multi-activité. Les vacances sont un moyen de se détendre tout en découvrant. Le touriste mêle culture et nature sans distinction. Les activités en pleine nature alternent avec les activités de découverte de lieux culturels.

1.1.4. La montagne : un patrimoine naturel

Selon l'UNESCO²², le patrimoine naturel se décline sous la forme de monuments naturels, de formations géologiques et physiographiques, c'est-à-dire des habitats relevant d'un intérêt faunistique et floristique, et de sites naturels. Les espaces montagnes font également partie de ce patrimoine naturel ; ce sont des sites à haute valeur universelle d'un point de vue de la « beauté naturelle²³ ».

14

²⁰ SADL, 2022, *Enquête de fréquentation touristique du Parc national des Ecrins – Eté 2011*, réalisée pour le compte du Parc national des Ecrins. Deux méthodes d'enquêtes ont été menées conjointement : auto-administrée auprès de 1003 personnes séjournant chez des partenaires de juin à octobre 2011 et des questionnaires administrés par des enquêteurs auprès de 153 personnes en juillet et août 2011.

²¹ Suivi de la demande touristique (SDT), 2007

²² *Ibid*. note 10 p. 11

²³ *Id*.

Ils sont appréciés par les touristes pour leur géomorphologie qui permet de pratiquer des activités sportives de pleine nature, pour la découverte de ce patrimoine.

Une richesse de milieux et de paysages

En effet, la montagne présente une variété très riche d'écosystèmes. Dans le massif des Ecrins, les milieux humides comme les tourbières côtoient ceux plus secs comme les pierriers ou les éboulis. Ils sont l'habitat d'une faune et flore particulière. Cet espace offre également une multitude de paysages qui ont été façonné par l'érosion, le climat, l'activité géologique ancienne mais également les activités humaines, etc.



Illustration 4 : PNE - Paysage d'hiver en montagne



Illustration 5 : PNE - Le Haut-Vénéon

Un patrimoine biologique

La montagne abrite un patrimoine biologique certain. Dans le massif des Ecrins, sur cinq stages de végétations, plus de 2700 espèces de plantes, 282 espèces endémiques, 108 espèces artico-alpines et des espèces rares comme l'Isabelle de France y vivent. De nombreuses espèces animales bénéficient d'une protection nationale voir internationale comme c'est le cas pour l'aigle royal.



Illustration 6 : PNE - Isabelle de France

Un patrimoine géologique



Illustration 7 : PNE - Formation géologique

Les montagnes sont le résultat de phénomènes géologiques. Les Alpes se sont issues principalement de la collision de deux plaques tectoniques et par l'ouverture et de la fermeture du bassin océanique. Les Ecrins sont le lieu d'une diversité de roches, de formations géologiques.

1.2. Le Parc national des Ecrins : un espace de loisirs ?

Grâce au développement de la nature en tant que produit, les espaces naturels protégés, notamment les parcs nationaux apparaissent au cœur de l'offre touristique. Ils promeuvent un territoire de nature « véritable » de par leur mission de protection et de conservation connue par le public.

1.2.1. L'espace naturel protégé : un territoire attractif

Définition

L'espace naturel protégé est un territoire qui possède un intérêt faunistique, floristique et paysager. Cette zone nécessite, dans l'intérêt général, une protection particulière contre sa dégradation et sa destruction. L'Union internationale pour la conservation de la Nature (UICN), définit un espace protégé comme étant « un espace géographique clairement défini, reconnu, consacré et géré, par tout moyen efficace, juridique ou autre, afin d'assurer à long terme la conservation de la nature ainsi que les services écosystémiques et les valeurs culturelles qui lui sont associés»²⁴. Afin de satisfaire à la nécessité de protéger le patrimoine naturel, les Etats ont mis en place dès le XIX^{ème} siècle des mesures.

-

²⁴ Conférence d'Almeria (Espagne), UICN, 2007

La place accordée au public dans les Parcs nationaux

L'origine des parcs nationaux remonte au XIXème siècle aux Etats-Unis et au Canada. En 1872, le tout premier parc national voit le jour dans la région de Yellowstone aux Etats-Unis. Par la suite, en 1887, le Parc national de Banff dans les montagnes Rocheuses canadiennes est créé. En France, ce n'est qu'en 1963 que les parcs nationaux Port-Cros et de la Vanoise sont officiellement instaurés. A noter que la France avait créé des parcs dans certaines de ces colonies mais qui n'ont pas réellement eu d'impacts dans le processus de création des espaces naturels protégés sur le territoire métropolitain.

Les parcs nationaux en Amérique du Nord et en France ne naissent pas de la même idéologie. Aux Etats-Unis, le texte fondateur du Parc national du Yellowstone parle de création d'un « monument naturel ». Nous comprenons bien ici la portée de l'intérêt patrimonial en spécifiant le terme monument. Le texte du Congrès américain de 1872 précise la fonction du Parc national comme "a public park or pleasuringground for the benefit and enjoyment of the people²⁵." Le parc national est donc ouvert à tous et fondé pour le public.

La loi sur les parcs nationaux au Canada s'inscrit plutôt dans une démarche de développement durable²⁶. Comme le déclare H. Eidzik²⁷, « today, we look upon parks as special places that provide a sanctuary for both man and nature, places where some relief from everyday stress can be found²⁸ », le principal objectif est de garantir un espace sain où chaque citoyen canadien peut s'évader du quotidien. La loi canadienne est tournée vers l'intérêt du peuple canadien. Les parcs nationaux sont destinés à la fois aux loisirs et à l'amélioration des connaissances naturalistes. Par ailleurs, la préservation de ces espaces naturels a également pour vocation de transmettre ces territoires intacts aux générations futures. Cette démarche intègre déjà la faune, la flore et l'espace en tant que patrimoine.

_

²⁵ Traduction de l'auteur : Un parc ou espace de loisirs au bénéfice et agrément du public.

A noter que lors de la création du parc national, le terme développement durable n'était pas encore utilisé.

 ²⁷ EIDZVIK H., 1989, Endangered Spaces: the future for Canada Wilderness, Ed.: Hummel, p. 12
 ²⁸ Traduction de l'auteur: Aujourd'hui, nous considérons les parcs comme des espaces particuliers qui fournissent un refuge à l'homme et à la nature, où l'on peut trouver un apaisement au stress quotidien.

En France, la volonté première de la loi sur les parcs nationaux est tout d'abord la conservation des milieux naturels. Aucune vocation touristique ou culturelle n'est mentionnée, contrairement à celle canadienne ou étatsunienne : « {...} la conservation de la faune, de la flore, du sol, du sous-sol, de l'atmosphère ; des eaux et, en général, d'un milieu naturel présente un intérêt spécial et qu'il importe de préserver ce milieu contre tout effet de dégradation naturelle et de la soustraire à toute intervention artificielle susceptible d'en altérer l'aspect, la composition, l'évolution. {...} »²⁹. Selon, David Belanger³⁰, face aux pressions populaires, l'activité touristique et le loisir sont, par la suite, intégrés au des parcs nationaux. Cependant, ce n'est que lorsque la loi du 22 juillet 1960, ayant permis la création des pacs nationaux, est remplacée par la loi du 14 avril 2006 que la législation s'adapte au contexte actuel. Le parc national est donc considéré désormais comme « un monument de la nature » 31 et « marque par une forte volonté d'y concilier la protection de la nature et le développement des activités humaines dans le respect des usages et des traditions » 32. Cette loi lui prévoit également une nouvelle mission : participer au développement durable de son territoire³³.

En France, il a fallu plusieurs décennies avant que les territoires des parcs nationaux soient considérés comme un patrimoine commun où chaque citoyen peut profiter de la nature et se ressourcer. Les loisirs ont obtenu tardivement une position dans le développement de ces espaces naturels protégés. C'est pourquoi le tourisme se structure progressivement et fait partie désormais d'une des missions de ces établissements publics.

La création du Parc national des Ecrins

Au début du XX^{ème} siècle, la France s'intéresse concrètement à la protection des espaces naturels. Deux arguments prévalent dans la protection de l'espace montagnard du massif des Ecrins :

²⁹ Article L-331-1 du Code de l'environnement

³⁰ BELANGER D., 2004, *La législation des aires protégées en droit français et canadien*, in *Tourisme*, environnement et aires protégées, édition Karthala-Crejeta, sous la direction de Jean Maire Breton.

http://www.parcsnationaux.fr/, consulté le 21 août 2013 ³² *Id.*

http://www.legifrance.gouv.fr Loi n° 2006-436 du 14 avril 2006 relative aux parcs nationaux, aux parcs naturels marins et aux parcs naturels régionaux

- la lutte contre l'érosion et la dégradation des versants montagneux du Haut Vénéon (la déforestation au profit de l'exploitation pastorale et de l'agriculture est mise en cause);
- la nécessité de protéger la montagne d'un récent tourisme sur ce territoire (principalement impulsée par le CAF).

En 1913, après de longues négociations l'État français achète environ 4000 hectares de terrains à la commune de Saint-Christophe-en-Oisans pour créer un « Parc national ». A cette époque, l'inspecteur des Eaux et Forêts écrit que la création du Parc entraînera « des avantages pour la commune de Saint-Christophe aussi bien que pour le développement du tourisme en Dauphiné »³⁴. L'intérêt touristique est déjà mentionné.

Toutefois, ce parc novateur pour la France, ne s'appuie sur aucun texte de Loi ni fondement réglementaire. Localement, le nom "Parc de la Bérarde³⁵" est évoqué.



Illustration 6 : PNE - Le Parc national de l'Oisans

L'administration emploie parfois la dénomination de "Parc national de l'Oisans" jusqu'à l'acquisition de nouvelles parcelles sur la commune de Pelvoux en 1923. L'appellation qui concerne dorénavant les différents versants du massif du Pelvoux devient alors le « Parc national de Pelvoux ». En 1924, le territoire s'étend au Valgaudemar. En 1955, une réserve nationale de chasse est crée sur le périmètre du Parc national du Pelvoux. La loi de 1960 crée le statut juridique des Parcs nationaux en France sonnant ainsi la fin du Parc national du Pelvoux. L'administration des

19

 ³⁴ ZUANON J.-P., GERBAUX F., TRON L., 1994, Histoire du premier parc national français : 1913-1973 du Parc national de la Bérarde, à celui du Pelvoux et enfin des Ecrins, Gap, Ed. PNE – ONF
 ³⁵ La Bérarde est un hameau situé dans la vallée de l'Oisans.

Eaux et Forêts doit se résoudre à ne plus utiliser ce nom. Le site s'appelle désormais « Parc domanial et réserve nationale de Pelvoux ».

Sous l'impulsion de Lucien Devies³⁶ et dans le cadre de la loi de 1960, le Parc national des Ecrins naît officiellement le 27 mai 1973.

1.3. Le tourisme dans le Parc national des Ecrins

L'histoire du tourisme en montagne montre bien le lien entre cette activité économique et le Parc national des Ecrins. Le tourisme a d'ailleurs contribué à impulser la création du Parc national puisqu'il semblait déjà impacter le massif. Bien avant la loi de 2006, il s'est donc instauré dans le Parc national des Ecrins malgré les multiples contraintes qu'implique le statut du territoire.

1.3.1. Une bi-saisonnalité marquée

Le Parc national des Ecrins subit un climat montagnard se caractérisant par un hiver très froid et un été frais. L'ensoleillement annuel y est important : entre 150 et 300 h d'ensoleillement mensuel, variable selon le mois³⁷ (contre 50 à 240 h à Paris). Certaines stations connaissent régulièrement des problèmes d'enneigement. Afin de palier à ce problème, elles ont recours à l'enneigement artificiel : actuellement 11% des pistes de ski dans les Alpes françaises sont enneigeables³⁸. Cette méthode a un impact environnemental et financier important.

L'activité touristique est la plus intense pendant deux saisons : la randonnée en été, le ski et sports de glisse en hiver. Dans le département des Hautes-Alpes, 44% des séjours s'effectuent en été, 31% en hiver, 13 et 12% respectivement en printemps et en automne³⁹. Les aménagements du Parc national des Ecrins sont destinés à la pratique de la randonnée pédestre en été : sentiers et refuges. En hiver, les sentiers

20

³⁶ Lucien Devies est à cette époque l'ancien président du CAF et président de la Fédération française de montagne.

Données enregistrées à Embrun de la période de 1961 à 1990, Météo France.

³⁸Service d'études et d'aménagements touristiques de la montagne, 2004, in *Rapport de synthèse : l'enneigement artificiel dans l'arc alpin*, Alpmedia – service d'information de la Commission international pour la protection des Alpes (CIPRA).

³⁹ *Ibid.* note 18 p. 13.

d'été sont déconseillés pour les randonnées en raquette ou à ski. Cette activité est toutefois promue en bordure du parc national, à proximité des villages.

1.3.2. Un espace naturel protégé complexe

Le Parc national des Ecrins définit une zone cœur dont il en a la gestion. Une réglementation s'y applique à tous afin de protéger la biodiversité. Des exceptions sont autorisées dans un cadre strict. La zone entourant le Parc national est nommée aire d'adhésion. Elle reste à la charge des communes et n'est pas soumise à des contraintes réglementaires du Parc national.



Illustration 7 : PNE - Pictogrammes de réglementation

Socialement, le cadre juridique d'un Parc national a modifié le comportement des habitants. La création du Parc national n'a pas été initiée par les autochtones. Ils ont été contraints de respecter des règles sur « leurs » terres qui ne correspondaient pas toujours avec leur mode de vie. Avant sa création, ces terres du cœur étaient des zones de chasse. La création du Parc national a développé un phénomène de sacralisation de la nature au détriment de la société alpine. D'un côté, la nature reprend ses droits et de l'autre, des hommes qui doivent s'adapter à de nouvelles règles.

Politiquement, l'établissement étatique n'est pas toujours bien perçu par les collectivités. Suite à la loi du 14 avril 2006, réformant la politique des parcs nationaux, une charte a été élaborée afin de définir un projet de territoire. Ce document a été présenté aux communes de l'aire optimale d'adhésion. Cependant, 78% des communes ont adhéré à ce projet de développement solidaire et durable. Concrètement, les communes n'ayant pas soutenu le projet ne recevront plus d'aides techniques et financières pour valoriser leur territoire hors cœur. Ce mouvement antiparc national, semble contester non pas les actions qui pourraient être mises en place pour développer le territoire mais l'établissement. En effet, fortes de ses droits

légitimes de premiers usagers, certaines communes rejettent la tutelle qui les en privent⁴⁰.

Economiquement, aucune installation touristique ou structure lourde ne peut être installée dans la zone cœur, seuls les refuges (au nombre de 38) et les cabanes pastorales bénéficient de travaux de réhabilitation ou de reconstruction. Les refuges sont généralement gérés par le CAF. 48 gîtes d'étapes complètent l'offre d'hébergement. Les voies d'escalade sont réglementées, voir interdites en cas de nidification de rapaces⁴¹. Par ailleurs, la pratique du vélo n'est pas autorisée sur les 700 km de sentiers ⁴². Dans la zone du cœur, il est quasiment impossible d'augmenter le nombre de lit du fait de l'interdiction de construire des aménagements. Ces contraintes réglementaires défavorisent le développement du tourisme de masse mais encourage une stratégie liée à l'éco-tourisme. D'ailleurs, en 2013, le Parc national des Ecrins a obtenu l'agrément Charte européenne du tourisme durable (CEDT) au titre de sa stratégie éco-touristique. Il rejoint ainsi un réseau des parcs européens engagés dans cette démarche, animé par la fédération Europarc.

Technologiquement, dans un souci de respecter l'environnement, la réhabilitation, la restauration et la construction de bâtiments dans le cœur du parc national engagent une recherche sur les anciennes techniques mais également sur les nouvelles. Les anciens savoir-faire sont très souvent repris. Le Parc national des Ecrins apporte une aide technique et financière aux communes et aux particuliers pour conserver ce patrimoine immatériel (restauration du sol de la chapelle de Navette en 2012, réhabilitation des cultures en terrasse à Réallon en 2010, etc.). Cette nécessité de respecter le patrimoine et la spécificité locale contribue à valoriser et diffuser les connaissances sur le patrimoine culturel.

Ecologiquement, la réglementation a majoritairement des effets positifs sur la biodiversité. Toutefois, la population n'est pas suffisamment sensibilisée à la

-

⁴⁰ *Ibid.* note 12 p. 11.

⁴¹ Se référer à la Convention relative aux travaux d'équipement des falaises et des parois pour la pratique de l'escalade sportive et de l'escalade d'aventure dans la zone centrale du Parc National des Ecrins.

⁴² Parc national des Ecrins, Chiffres 2013.

protection de l'environnement. Ainsi, afin de pallier à ce problème, une surveillance par les agents de terrain est obligatoire.

Légalement, il est possible d'obtenir des dérogations à la réglementation dans le cadre d'activité professionnelle (autorisation des chiens de berger et de protection, survol en hélicoptère pour le ravitaillement et l'alevinage, etc.). Cas à part, la réserve intégrale du Lauvitel est interdite d'accès afin de laisser agir la nature. Seul le suivi scientifique y est autorisé. Ces dispositifs servent à la protection de la biodiversité dans un objectif de conservation.

Le Parc national des Ecrins oppose des contraintes fortes au développement du tourisme. Mais c'est justement la garantie d'une nature préservée qui génère l'activité touristique. Cette caractéristique des espaces protégés qualifie le territoire et promeut une destination de nature « vraie ». Par ailleurs, les contraintes incitent au développement d'un tourisme, respectueux de l'environnement.

1.3.3. Une offre touristique tournée vers les activités de pleine nature

Comme dans toutes les zones de montagne, le tourisme suit un schéma similaire. L'offre du tourisme hivernal provient principalement des stations qui sont situé dans la zone d'adhésion du PNE (15 stations de ski⁴³). En effet, la zone du cœur est protégée, aucun aménagement de domaine skiable n'y est toléré.

Le tourisme estival repose majoritairement sur la richesse patrimoniale et paysagère du territoire. Chaque espace offre différentes prestations et activités. La vallée de la Durance, les stations de ski, les sites culturels (Fort Vauban, Abbaye de Boscodon, etc.) et les cols mythiques du tour de France cycliste attirent les touristes de par leur notoriété. Les activités pratiquées sont majoritairement liée à la nature : escalade, via ferrata, course de neige, marche sur glacier, randonnée pédestre, grande randonnée (deux GR traversent le parc national : GR50 et GR54), sports d'eaux vives, etc. En dehors des infrastructures de stations, le territoire compte donc peu d'équipements

_

⁴³ France Montagne, données 2013.

lourds. Les sentiers de randonnées constituent les principaux aménagements légers dans la zone protégée.

Une offre d'hébergement disparate

La capacité d'hébergement globale du territoire du PNE est évaluée à 144 950 lits en 2010 dont 86 000 sont des lits marchands⁴⁴.

Répartition des lits par bassin touristique 3% 7% Briançonnais Champsaur 22% Pays des Ecrins Serre-Ponçon et Guillestrois Valgaudemar 13% Oisans Sud-Isère

Illustration 8 : PNE - Extrait du schéma éco-touristique 2013-2017

Plus de la moitié des lits touristiques (50 300) se trouvent sur la partie iséroise du parc national des Ecrins qui ne représente qu'un tiers de la superficie du territoire. Les stations regroupent la plus grande part des lits marchands, dont les trois quarts sont des meublés. 76% de ces lits se trouvent dans les stations de l'Isère. Les hébergements meublés se concentrent près des stations importantes tandis que les hébergements de plein air sont pour la moitié dans les bassins de Serre-Ponçon et de Sud-Isère (Valbonnais).

-

⁴⁴ CDT de l'Isère et des Hautes-Alpes, données 2010.

Un développement tourné vers l'éco-tourisme

Récemment, le PNE s'est doté d'un schéma éco-touristique. Ce document permet de notifier les actions à mettre en place afin de structurer l'offre touristique et de conduire une démarche cohérente de développement durable.

Cette stratégie prescrit cinq finalités :

- préserver les ressources naturelles et l'espace
- limiter les pollutions aériennes dues aux gaz à effet de serre
- réduire les impacts de la fréquentation humaine dans les milieux naturels
- garantir l'attractivité du territoire
- valoriser la culture, les savoir-faire locaux.

Ces points déterminent les actions à mettre en place pour satisfaire aux objectifs fixés. Elles ont pour but de valoriser les richesses du territoire et favoriser les retombés économiques dans une optique toujours de développement durable.

Trois axes constituent le plan d'actions à partir des finalités et du contexte territorial :

- connaître et organiser l'activité touristique du territoire. La veille et l'étude des consommateurs permettent d'adapter la stratégie touristique.
- partager la connaissance du territoire pour garantir le respect des patrimoines. La sensibilisation au patrimoine naturel et culturel contribue à améliorer le comportement des consommateurs.
- qualifier l'offre de découverte en intégrant les valeurs du territoire,
 c'est-à-dire améliorer l'offre basée sur les éléments intrinsèques du parc national. Une des actions de cet axe est de développer des outils de valorisation de l'offre de randonnée. Ce point sera abordé ultérieurement.

Au fil des décennies, l'activité touristique a fait sa place dans le massif des Ecrins de façon hétérogène. Grâce aux démarches entreprises par les collectivités et le Parc national, le tourisme se structure progressivement et s'oriente vers un développement durable réparti sur tout le territoire. La mise en exergue des valeurs identitaire et donc, du patrimoine complète et qualifie cette offre existante.

1.3.4. La randonnée pédestre : activité phare des Ecrins

Définition

La randonnée pédestre est une « activité de loisir consistant en une promenade de longue durée que l'on fait à pied sur un circuit le plus souvent balisé » ⁴⁵. On distingue la randonnée sportive de la randonnée-promenade au rythme moins soutenu. Elle se pratique à la demi-journée, à la journée, sur plusieurs jours (appelée randonnée itinérante). En montagne, elle se déroule principalement l'été, un peu moins en automne ou au printemps ⁴⁶.

En France, les chiffres évoquent 3 millions de randonneurs⁴⁷ mais la randonnée pédestre est largement pratiquée dans tous les pays développés. Pour la plus grande partie de ces personnes, la randonnée est un loisir et non une activité sportive. Seulement 10 à 15% de randonneurs français pratiquent la randonnée en tant que sport ou de manière itinérante.

Une activité importante pour le tourisme en montagne

La randonnée pédestre est une activité majeure pour l'activité touristique estivale. 9,2 millions de séjours par an donnent lieu à la pratique de la randonnée pédestre. Ces séjours représentent 72,6 millions de nuitées passées en France⁴⁸ sur un total de 834,8 millions⁴⁹ soit 12% de part.

Les randonneurs préfèrent pratiquer leur activité en montagne pour 70% d'entre eux (cf. ci-dessous : Illustration 9). L'attrait de ce milieu est plus important que la campagne où même la forêt. Leurs motivations premières⁵⁰ sont principalement liées à la nature, à la« quête d'une nature intacte » qu'on ne peut trouver en Europe qu'en

⁴⁵ Dictionnaire <u>www.larousse.fr</u> consulté le 25 août 2013.

⁴⁶ A noter que la randonnée hivernale dont l'utilisation de raquettes ou de ski est nécessaire à la pratique ne sera aucunement abordée dans ce mémoire.

⁴⁷ Commission européenne – Direction générale de l'agriculture, 2001, *La valorisation du tourisme de randonnée dans les territoires ruraux* – guide pédagogique sur l'élaboration et la mise en œuvre d'un projet de randonnée pédestre, p. 10.

¹⁸ *Ibid*. Note 13 p. 11.

⁴⁹ *Id*.

⁵⁰ *Ibid.* Note 48 p. 26.

montagne. Deux autres aspects motivent les randonneurs : la recherche du bien-être physique par la pratique d'un effort doux et modéré, et la découverte du territoire.

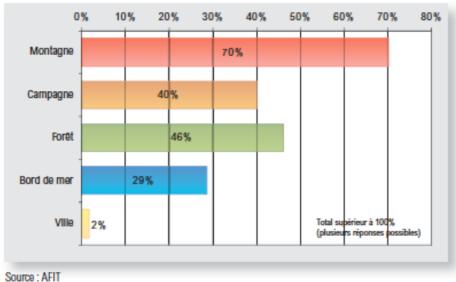


Illustration 9: AFIT - Environnement préféré des randonneurs, 2006

La randonnée est également une activité de montage. Sa pratique implique très souvent que le randonneur soit déjà initié aux sentiers à fort dénivelé. L'espace montagnard est la destination de randonnée par excellence : nature et paysage, effort sportif ou modéré sont au rendez-vous. Cette activité est donc vectrice de développement touristique. De plus, elle nécessite peu d'aménagement et donc ne modifie pas le paysage. Elle est parfaitement préconisée pour un développement éco-touristique si elle est intégrée à une démarche.

Sa pratique

23% de la population française pratiquent la randonnée pédestre⁵¹. 81% de la tranche 50-64 ans déclare la pratiquer contre seulement 63% des moins de 35 ans. Deux des quatre principales motivations des pratiquants sont fortement liées à la nature: le besoin de se retrouver en pleine nature (38%), et le besoin de déstresser/s'aérer (34%). Pour les moins de 35 ans, le partage avec des proches prédomine : 38% pour l'ensemble des randonneurs interrogés contre 44%. A contrario, pour les personnes de plus de 65 ans, l'envie d'entretenir son corps sans

⁵¹ IFOP pour la fédération de randonnée pédestre, 2008, *Les Français et la randonnée pédestre*.

trop d'efforts physiques est citée : 34% pour l'ensemble des randonneurs interrogés contre 62%. La randonné pédestre est une activité qui est plébiscité en montagne et encore plus particulièrement dans des sites exceptionnelles où la nature est préservée. 79% des visiteurs viennent dans le Parc national des Ecrins pour son milieu naturel : la montagne.

Pratiquement, la totalité des touristes (88%) a pratiqué la randonnée pédestre régulièrement ou occasionnellement. De plus, les contraintes réglementaires favorisent cette activité. En effet, il faut savoir que dans la zone cœur du Parc national, il est interdit de pratiquer le VTT et le cyclotourisme. Les activités autorisées, outre la randonnée pédestre, sont la découverte de la nature, la pêche (sous couvert d'un permis), l'escalade (certaines voies sont parfois interdites) et l'alpinisme⁵².

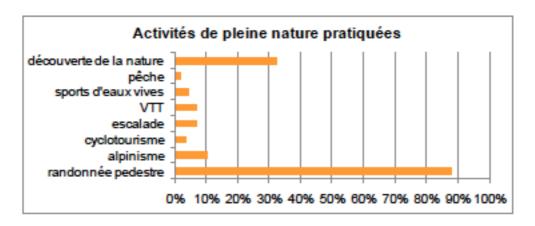


Illustration 10 : PNE - Etude de fréquentation, 2011

Les visiteurs du Parc national des Ecrins : une majorité de randonneur

Le randonneur type des Ecrins est un cadre entre 55 et 65 ans. Il habite dans une grande ville de la région Provence-Alpes-Côte-d'Azur et pratique la randonnée en famille (avec ou sans enfants). En effet, sept visiteurs du Parc national sur dix ont entre 36 et 65 ans. Dans cette catégorie, la répartition des différentes tranches (36-45 ans, 46-55 ans, 56-65 ans) est quasiment égalitaire, chacune représentant environ 1/3 des 36-65 ans. Toutefois, la tranche 55-65 est légèrement la plus représentée. La tranche des 15-25 ans et celle des 25-35 ans sont peu représentés,

.

⁵² *Ibid*. note 19 p. 14.

respectivement 5 et 9%. Une baisse de fréquentation des jeunes a été observée : en 1996, les jeunes de 18 à 24 ans représentaient 12% des visiteurs, en 2006 et en 2011 ils ne sont plus que 5%. De même, la proportion de retraitée est passée de 8% à 25%. Ces chiffres peuvent s'expliquer en partie du fait que les retraités sont plus jeunes et qu'ils sont en meilleur forme. Par ailleurs, 60% des moins de 35 ans ne pratiquent pas la randonnée par manque de temps⁵³. A noter qu'il faut tempérer ces résultats étant donné que les personnes répondant aux questionnaires sont des adultes car ils sont les référents de leur famille. De plus, vraisemblablement, peu d'adolescents randonnent seuls en montagne, certainement pour des problèmes de sécurité. La variable genre n'est pas représentative sur le territoire du Parc national des Ecrins (homme: 50,8%, femme: 49,2%).

Les trois classes socioprofessionnelles les plus présentes sont :

- les cadres moyens et cadres supérieurs (29,7%)
- les retraités (26,4%)
- les ouvriers-employés (17,6%)

Les personnes interrogées résident majoritairement en France : 92,4%. Le premier pays de résidence représenté est la Belgique. Les résidents en France sont majoritairement des deux régions du Parc national (Provence-Alpes-Côte-d'Azur : 39,7% et Rhône-Alpes : 29,5%); l'Ile de France vient en troisième position avec 14,5% de visiteurs. Ils vivent majoritairement en zone urbaine (46,1%). La zone rurale est représentée à 34,1%. 19,1% résident en zone périurbaine. Sur la totalité des visiteurs, 82% sont des touristes et 18% des excursionnistes.⁵⁴

L'intérêt pour le PNE est marqué par sa faune, sa flore et ses paysages riches : respectivement 67% et 62%⁵⁵ des personnes le définissent ainsi.

Cette étude permet de constater que la randonnée pédestre est l'activité principale moteur du territoire. Elle tient une place importante dans le développement local. Les randonneurs ont envie de découvrir le territoire où ils séjournent. Ils sont très souvent éveillés à la culture. Par ailleurs, on observe un vieillissement du randonneur. Les

⁵³ Id.

⁵⁴ *Id.* ⁵⁵ *Id.*

retraités représentent une part plus importante alors que la montagne attire moins les jeunes.

Le parc national des Ecrins est un territoire de montagne où la nature tient une place importante aussi bien en termes de conservation du patrimoine naturel que pour l'activité touristique. Le ski, principale activité de montagne, la défigure de par ses équipements lourds. De plus, la nature résiste mal à la sur-fréquentation. Dans un contexte d'espace naturel protégé, la valorisation de ce type de tourisme n'est pas adaptée. A contrario, la randonnée pédestre, activité fortement présente dans le parc national semble être le moyen de promouvoir le tourisme. Elle ne nécessite pas d'infrastructures complexes.

Dans le cadre d'une mise en tourisme du territoire à travers la randonnée pédestre, et contrairement à l'époque de la création du Parc national, il est important de valoriser, outre le patrimoine naturel, le patrimoine culturel. Le clivage entre la nature et la culture étant aujourd'hui dépassé, « le tourisme culturel est amené à se développer dans les espaces relevant du tourisme de nature » ⁵⁶. La génération d'un tel tourisme engendre des intérêts économiques, culturels et sociaux non négligeables. De plus, la valorisation du patrimoine ouvre la voie à un nouveau public et l'incite au respect de l'environnement en créant une réflexion esthétique.

⁵⁶ *Ibid*. Note 12 p. 11

2. LE PATRIMOINE CULTUREL, UN PRODUIT TOURISTIQUE PORTEUR

2.1. Généralité sur le patrimoine

2.1.1. La notion de patrimoine

Le mot patrimoine tient son origine latine de patrimonium (héritage du père). Cette notion a été tout d'abord économique. Dans le droit romain, elle correspondait aux biens d'héritage privés transmis de parents à enfants.

Progressivement, la société prend conscience de l'intérêt de conserver les monuments historiques⁵⁷. Cependant, le terme patrimoine n'est encore utilisé.

Ce n'est que dans les années 1930 qu'il évolue pour exprimer les éléments du passé. Initié par André Chastel, figure marquante de l'histoire de l'art, le terme patrimoine est adopté officiellement dans les années 1960. En 1964, il est intégré au vocabulaire du Ministère de la culture pour qualifier l'inventaire. André Chastel et Jean-Pierre Babelon le définissent comme une notion de patrimonialisation du passé qui « couvre de façon nécessairement vague tous les vestiges du passé ». En clair, le passé est patrimoine. Ils écrivent également que « cette notion s'est structurée, en couches superposées, tout au long de la longue et chaotique histoire du domaine, des biens et de la sensibilité au passé, des français. ⁵⁸». Déterminer ce qui est ou non du patrimoine n'est pas une mission aisée. Elle induit une grande part de subjectivité influencée par le contexte actuel, son histoire personnelle, son appartenance à une communauté...

⁵⁷ En 1792, le législateur déclare « Toutes les statues, bas-reliefs, inscriptions et autres monuments en bronze et en toute autre matière élevés sur les places publiques, temples, jardins, parcs et dépendances, maisons nationales, même dans celles qui étaient réservées à la jouissance du roi, seront enlevés à la diligence des représentants des communes, qui veilleront à sa conservation provisoire ».

⁵⁸ CHASTEL André et BABELON Jean-Pierre, *La notion du patrimoine*, Paris : L. Levi, 2008

En 1972, l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) mondialise le patrimoine et le redéfinit⁵⁹. Elle établie une différence entre le patrimoine naturel et celui culturel.

« Sont donc considérés comme patrimoine culturel :

- les monuments: œuvres architecturales, de sculpture ou de peinture monumentales, éléments ou structures de caractère archéologique, inscriptions, grottes et groupes d'éléments, qui ont une valeur universelle exceptionnelle du point de vue de l'histoire, de l'art ou de la science;
- **les ensembles** : groupes de constructions isolées ou réunies, qui, en raison de leur architecture, de leur unité, ou de leur intégration dans le paysage, ont une valeur universelle exceptionnelle du point de vue de l'histoire, de l'art ou de la science :
- les sites: œuvres de l'homme ou œuvres conjuguées de l'homme et de la nature, ainsi que les zones y compris les sites archéologiques qui ont une valeur universelle exceptionnelle du point de vue historique, esthétique, ethnologique ou anthropologique ».

Aujourd'hui encore, la notion du patrimoine évolue. Le patrimoine immatériel a enrichie la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO. Il se manifeste dans les domaines suivants :

- les traditions et expressions orales correspondant aux dialectes, aux légendes et histoires traditionnels...
- les arts du spectacle que représentent la danse, le théâtre et la musique traditionnels
- les pratiques sociales, rituels et événements festifs qui contribuent à la vie de la communauté en marquant le passage des saisons, des années, les étapes de vie de ses membres, etc.
- les connaissances et pratiques concernant la nature et l'univers tels les pratiques de la médecine, les rites chamaniques, les conceptions du monde, etc.
- les savoir-faire liés à l'artisanat traditionnel qui ont permis de construire, de décorer et de produire des artefacts, des habitations...

-

⁵⁹ Convention concernant la protection du patrimoine mondial culturel et naturel, UNESCO, Paris, 1972

Ainsi, le sens du lieu est maintenant plus important que la pierre seule⁶⁰. Le patrimoine immatériel est inhérent au patrimoine culturel matériel : une « profonde interdépendance entre le patrimoine culturel immatériel et le patrimoine matériel culturel et naturel »⁶¹ existe. D'ailleurs, le projet de loi sur le patrimoine culturel québécois précise que « le patrimoine culturel est constitué de personnages, de lieux et d'événements historiques, de documents, d'immeubles, d'objets et de sites patrimoniaux, de paysages culturels patrimoniaux et de patrimoine immatériel »⁶².

2.1.2. Le patrimoine : fondement de l'activité touristique

Selon l'OECD, le tourisme culturel et patrimonial représente 40% du tourisme international⁶³. Il a subit une forte progression depuis 1997 où il représentait alors seulement 15% des touristes en vacances culturels⁶⁴. Aujourd'hui, l'offre culturelle et patrimoniale est un facteur de choix d'un Européen sur quatre. Leur principale motivation est d'acquérir des connaissances et comprendre les populations et l'histoire des lieux⁶⁵.

Associé au tourisme, le patrimoine culturel participe au développement économique d'un territoire. Il est un atout pour le développement territorial car il apporte un avantage concurrentiel par rapport à un autre territoire naturel. Il caractérise le lieu, son identité propre. Il valorise également l'image de la destination. Ainsi, le patrimoine culturel se trouve très souvent au cœur des schémas de développement touristique⁶⁶.

Par ailleurs, dans le contexte complexe du Parc national, valoriser le patrimoine culturel favorise un développement économique cohérent et homogène. Tout d'abord, le tourisme culturel implique le maintien des activités traditionnelles comme

⁶⁰ Extrait de *La définition du patrimoine s'enrichit*, interview vidéo de Christina Cameron, chef de la délégation du Canada auprès du patrimoine mondial de 1990 à 2008, réal : Québec Ville (Canada, 2010)

⁶¹ UNESCO, 2003 Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel.

⁶² Gouvernement du Québec, 2010, Définition, *Projet de loi sur le patrimoine culturel*,

⁶³ OECD, 2009, *The Impact of Culture on Tourism*, OECD, Paris : éd.

⁶⁴ Enquête Atlas, 1994-2007.

⁶⁵ IPSOS/Maison de la France, 2007 et Eurobarometer, 2009, *Analyse de l'impact touristique de la France et de son positionnement à l'étranger (Synthèse)*.

⁶⁶ PATIN V., 2012, Tourisme et patrimoine, Paris : éd. La Documentation française.

l'agropastoralisme ainsi que les traditions en créant une demande. Le patrimoine culturel définit l'identité de la société alpine. La mémoire locale conservée favorise le lien social : faire partie d'une même culture apporte une synergie dans le développement territorial. Ce passé commun pousse à œuvrer pour la communauté. Sa promotion oblige donc à la diffusion des valeurs, des us et des coutumes. Cette nécessité de transmission aux touristes protègent le patrimoine et évite que celui-ci tombe dans l'oubli. La valorisation du patrimoine marque la diversité et la richesse du territoire. Enfin, elle implique une logistique légère pour les collectivités grâce aux technologies de l'information et de la communication (TIC).

2.1. Un patrimoine culturel riche

2.1.1. Une diversité de formes de patrimoine

Le patrimoine se décline sous plusieurs formes : patrimoine matériel, patrimoine immatériel. Il appartient à un ensemble cohérent et interdépendant. Lorsque le patrimoine culturel est abordé, il est important d'avoir un aperçu des éléments patrimoniaux de la localité.

Un territoire de migration

Malgré son apparente hostilité, le massif des Ecrins a été parcouru par les hommes depuis des siècles 67 et l'est encore. Ils y ont cherché refuge lors des guerres et des persécutions, de nouvelles terres et des pâturages pour construire une nouvelle vie ou ils ont tout simplement exploité les terres héritées de leurs ancêtres.



Illustration 113 : Base Mérimée - Ministère de la culture Temple et école de Félix Neff - Dormillouse

34

⁶⁷ Lors de recherches archéologiques effectuées en 2010 par le PNE en collaboration avec le centre Camille Jullian et l'Université de York, une pointe de flèche datant du néolithique a été retrouvée à 2475m d'altitude.

Les réfugiés comme les Vaudois ou les protestants marquèrent les mentalités locales et laissèrent une empreinte de leur passage. A l'inverse, certains hommes quittaient la vallée temporairement le temps de l'hiver pour travailler comme charcutier à la ville, colporteur, instituteur... Au XIXème siècle, l'augmentation démographique contraint certains habitants à s'expatrier en ville ou à l'étranger.

Un patrimoine vernaculaire remarquable

Les habitants ont édifié ce qu'on appelle désormais le petit patrimoine afin de se faciliter la vie quotidienne dans les vallées et sur les versants. Le bois étant rare en montagne, une à deux fois par ans, les habitants allumaient le four afin de cuire le pain. Les lavoirs, les fours à pain, les oratoires, les canaux d'irrigation, les ponts sont le témoin d'un passé social et culturel. Ils sont le reflet d'un mode de vie particulier.



Illustration 14 : PNE - Ancien four à pain, Dormillouse

Un patrimoine bâti adapté aux contraintes de la montagne

La culture sur les versants, l'éloignement d'un autre village, d'une ville et le climat montagnard n'implique pas la même vie quotidienne et les mêmes techniques de travail, de construction qu'en plaine. Les habitants ont donc développé des savoirfaire qui leurs sont propres.

Cette architecture d'habitation s'est adaptée à la pente et à la montagne : un seul tenant qui comprend l'habitation, l'écurie et la grange afin d'éviter les déperditions de chaleur ; la toune ⁶⁸ permet de stocker, de conserver la chaleur hivernale ; les pignons sont à redents afin protéger la toiture en chaume des intempéries.



Illustration 15 : PNE - Elément architectural : toune, La Chapelle-en-Valgaudemar

Pour construire, les montagnards « cueillaient »⁶⁹ les pierres extraites des champs, la paille de seigle du toit, etc. Le patrimoine privé témoigne de l'architecture domestique montagnarde et de la multiplicité des fonctions de l'habitation. Ces activités humaines ont façonné les logements mais également les paysages : cultures en terrasses, villages sur l'adret⁷⁰, clapiers...

Des paysages façonnés par les hommes

Ces paysages exceptionnels ont été modifiés au fil des siècles par l'activité de l'homme. Dans le Champsaur, partie située à l'Ouest du Parc national, les 10000 hectares de bocage abritent une diversité de haie. Les canaux d'irrigation, les via clause⁷¹ et les murs de soutènement retracent le travail des hommes. Les prés naturels fauchés étaient autrefois la seule alimentation des animaux domestiques pendant l'hiver. Aujourd'hui encore, ces prairies font partie de l'activité agro-pastorale et construisent le paysage. Cette occupation des sols résume bien le patrimoine montagnard.

-

⁶⁸ La toune est une arcade située sur la façade principale de l'habitation. Elle abritait les matériaux stockés tel le bois et servait de protection à l'entrée des bêtes et parfois des hommes. La toune était très souvent enduit de blanc afin de réfléchir la chaleur du soleil. Les habitants s'y installaient afin d'effectuer les petits travaux (broderie, reprisage...).

⁶⁹ Yves Baret, architecture DPLG et responsable du service aménagement définit ce mode de récolte locale des matériaux comme « une architecture de cueillette ».

⁷⁰ Les constructions groupées étaient étagées sur la pente de l'adret. C'est le meilleur compromis pour profiter d'un bon ensoleillement et rester à l'écart des avalanches, sans trop empiéter sur les terres cultivables. Généralement, la bâtisse servait à la fois d'habitation, de bergerie et de lieu de stockage pour les denrées et le fourrage. Les volumes consacrés à l'élevage étaient beaucoup plus grands que ceux destinés à l'habitation (seulement 15%)

ceux destinés à l'habitation (seulement 15%).

The via clause est un sentier qui longe les champs cultivés. Passage obligé pour les bergers et leur troupeaux, la via clause est bordée de murets délimitant un sentier creux. Le chemin contient ainsi les bêtes qui montent aux alpages. Ces petits murs sont maçonnés avec des pierres collectées dans les champs à proximité.

Une histoire de l'alpinisme

L'histoire de l'alpinisme est fortement associée aux différentes ascensions des sommets du massif des Ecrins. De célèbres alpinistes étrangers et français ont gravi les cols et les pics. De plus, les guides et accompagnateurs locaux ont contribués à ce succès. L'alpinisme fait partie de la mémoire locale dans certaines vallées.

2.2. La valorisation du patrimoine au Parc national

Le patrimoine patrimonial est très souvent associé à l'ensemble urbain voir rural dans le cas du patrimoine vernaculaire. Très peu d'actions ont vraiment d'impact dans la promotion du patrimoine culturel montagnard. On peut toutefois noter l'inventaire réalisé sur le patrimoine des stations de ski Rhône-alpines⁷² qui valorise autrement que par la simple activité qu'est le ski. De plus, face au temps, certains éléments de patrimoine ne résistent pas ou mal à la dégradation. Le Parc national des Ecrins apporte parfois une aide financière complémentaire aux propriétaires privés ou publics⁷³ afin de restaurer un bâtiment, une chapelle comme à Navette ou le moulin à Villar-Loubière.

2.2.1. Quelle valorisation au Parc national des Ecrins?

La signalétique patrimoniale

La signalétique patrimoniale valorise les éléments du patrimoine vernaculaire qui très souvent ont été restauré parc le Parc national des Ecrins. Sous forme de panneaux disposés près de l'élément patrimonial, des informations font découvrir aux visiteurs du site l'histoire, le savoir-faire mise en œuvre, la vie quotidienne en montagne. Des photos, des dessins et des cartes illustrent les propos. Ces panneaux sont destinés à des visiteurs adultes. Ils sont situés dans la zone d'adhésion.

Une charte graphique a été définit afin d'homogénéiser les panneaux sur tout le territoire.

_

⁷² http://parcoursinventaire.rhonealpes.fr/stationski/

Le patrimoine bâti et vernaculaire appartient majoritairement à des personnes privées ou des collectivités territoriales, très peu au Parc national des Ecrins.



Illustration 12 : PNE - Signalétique patrimoniale, 2013

Ces panneaux apportent des informations sur le patrimoine du territoire. Ils s'inscrivent dans une démarche de diffusion des connaissances de façon « universitaire ». Le discours est d'un niveau adulte et le côté ludique n'est pas présent. Les panneaux ne correspondent pas une logique du territoire, ils ne sont pas reliés entre eux.

Les panneaux d'entrée du Parc national des Ecrins

Trois panneaux sont situés à chaque entrée dans la zone du cœur du Parc national sur les sentiers. Ils ont pour but de notifier l'entrée dans cette zone protégée. Une carte du massif et de la localité, la réglementation et trois à quatre points sur le patrimoine constituent ces trois panneaux. Les descriptifs patrimoniaux portent sur la



Illustration 13 : PNE - Panneaux d'entrée

faune, la flore, le paysage et le patrimoine bâti.

Une charte graphique a également été défini afin d'homogénéiser les panneaux sur tout le territoire. Ces panneaux sont mis à jour lorsque il est nécessaire de les remplacer du fait de leur vétusté. Le discours est accessible. Les couleurs amènent le visiteur à regarder et lire.

Les expositions

Deux types d'exposition installés dans les maisons de parc et points d'information sont disponibles pour le public :

- Expositions permanentes
- Expositions temporaires

Les expositions permanentes présentent le territoire du secteur concerné sous les divers aspects patrimoniaux. Les expositions temporaires proposent un aperçu sur une thématique particulière. L'exposition sur le hameau de Molines a présenté son histoire. Au début du XX^{ème} siècle, le village a été abandonné après avoir subit plusieurs catastrophes naturelles. Les terres ont été progressivement achetées par le service des Eaux et Forêts.

En conclusion, les expositions, les panneaux sur les sentiers ne sont pas dynamiques. Ils apportent des informations mais n'interprète pas le patrimoine. Le constat établit plutôt une diffusion des connaissances plutôt qu'une réelle valorisation du patrimoine. De plus, cette diffusion des connaissances du patrimoine est scolaire et désuet. Les collections que constitue ce patrimoine local sont réduites au simple fait. L'intérêt est de contextualiser les différents éléments du patrimoine, de relier entre eux les différentes formes de patrimoine et d'insuffler l'esprit du lieu à ce patrimoine sans vie. De plus, il serait intéressant d'ouvrir à un public plus large en proposant différents niveaux de lecture : enfant, adulte, personnes malvoyantes, etc.

3. DEVELOPPER UN OUTIL DE VALORISATION DE L'OFFRE DE RANDONNEE

Après avoir saisie le contexte territorial de cet espace naturel protégé, que constitue le Parc national des Ecrins, et l'importance de valoriser le patrimoine culturel, nous allons aborder la mission qui m'a été confié dans le cadre de mon stage.

Le projet consistait à valoriser les sentiers de randonnée. La dimension patrimoniale y est intégré afin d'apporter une valeur ajoutée à l'offre touristique.

3.1. L'organisme d'accueil : le Parc national des Ecrins

Le Parc national des Ecrins est situé sur le massif éponyme, dans deux régions, Rhône-Alpes et Provence-Alpes-Côtes-d'azur, et dans deux département, l'Isère et les Hautes-Alpes (cf. Annexe 2 : IGN, 2013, Carte de localisation du PNE). Il est constitué de 61 communes et appartient avec dix autres parcs au réseau des Parcs nationaux de France. C'est un territoire de haute montagne alpine dont le plus haut sommet culmine à 4102 m (la Barre des Ecrins).

Le Parc national des Ecrins est découpé en trois zones (cf. Annexe 3 : PNE, Carte des secteurs du PNE) :

- le cœur (91 800 ha) où s'applique une réglementation spécifique encadrée par le Parc national. Cette zone est découpée en sept secteurs avec chacun une gestion interne : le Champsaur, l'Embrunais, le Briançonnais, le Valgaudemar, la Vallouise situés dans le département des Hautes-Alpes, le Valbonnais et l'Oisans dans l'Isère. Ce découpage correspond aux unités valléennes.
- la réserve intégrale du Lauvitel située dans le cœur. Elle constitue la zone la plus protégée : il est interdit d'y pénétrer (exception faite pour les recherches scientifiques gérées par le PNE) ;
- l'aire d'adhésion au projet de territoire (141 200 ha) qui n'est sous couvert d'aucune réglementation spécifique.

3.1.1. Positionnement institutionnel du Parc national des Ecrins

Le territoire du Parc national des Ecrins est un espace naturel protégé par un outil de gestion. Il a été créé par un décret du Ministère en charge de la protection de la Nature, après une consultation publique. Cet établissement public national à caractère administratif est actuellement placé sous la tutelle du Ministère de l'Ecologie, du Développement durable, des Transports et du Logement. La tutelle administrative permet au pouvoir central, le Ministère, de contrôler et maintenir la loi en faisant prévaloir l'intérêt général.

Le schéma ci-dessous représente la hiérarchie des prises de décision stratégique. Le Conseil d'administration valide les décisions et les orientations opérationnelles. Le rôle du Conseil scientifique et du Conseil économique, social et culturel, est d'apporter des éléments afin de statuer sur les actions à mettre en place.

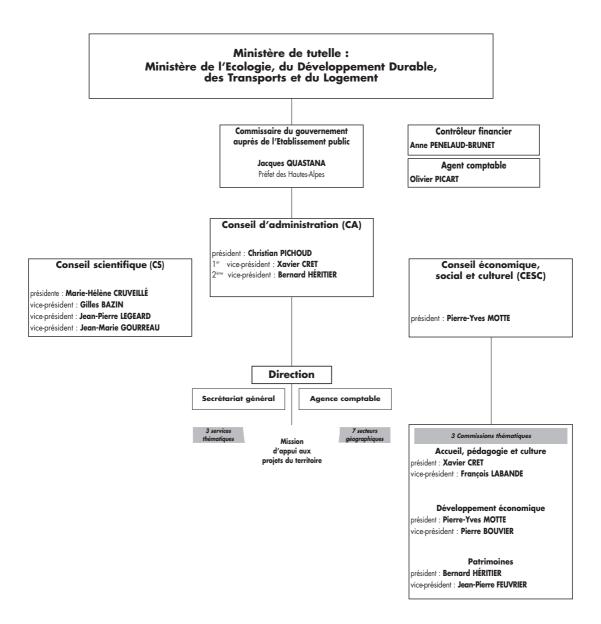


Illustration 14: PNE - Positionnement institutionnelle

3.1.2. Des missions aux intérêts divergents

La loi de 2006 sur les Parcs nationaux a définit trois missions principales au Parc national des Ecrins :

Connaître et protéger le patrimoine naturel et culturel du massif des Ecrins.

Cette mission est la première d'un parc national et en fait son fondement. Des études scientifiques basées sur des protocoles spécifiques sont mises en place dans le but de comprendre l'articulation des milieux et des espèces, l'impact des activités de l'homme et les effets du changement climatique sur la biodiversité. Elles sont très souvent réalisées en partenariat avec des structures de recherches (Centre national de recherches scientifiques, Laboratoire d'écologique alpine de Grenoble, Institut de géographie alpine de Grenoble, etc.).

Le suivi des espèces

Certaines espèces sensibles ou menacées comme les vautours, les aigles royaux, les galliformes (lagopède alpin et tétras lyre principalement) sont observés et recensés. Ces études apportent des informations sur leur comportement et les problèmes sanitaires qu'elles peuvent rencontrés. Les données sont ensuite collectées au niveau national voir européen afin d'évaluer l'état des populations et leurs déplacements. Ces comptages sont soumis à des protocoles précis. Un programme de suivi du lagopède a confirmé la diminution de sa population. En 2013, la mise en place de GPS sur une petite part de la population des bouquetins va permettre d'étudier leur appropriation du territoire en fonction des saisons.

Le suivi scientifique

Les lacs d'altitudes font l'objet d'un suivi depuis une dizaine d'année, projet nommé « Lacs sentinelles ». L'objectif est de comprendre le fonctionnement de ces lacs et d'évaluer les impacts de l'activité humaine.

Afin de contribuer à l'étude des conséquences du changement climatique, le Parc national s'est lancé dans une campagne de suivi des glaciers. Des mesures

physiques sont effectuées régulièrement grâce aux positionnement de balises : bilans de masses, vitesse d'écoulement, épaisseurs, position des fronts. Depuis 1920, la mesure des fronts étudie le retrait du glacier Blanc depuis un point fixe. Entre 1986 et 2009, le front du glacier Blanc a reculé de 510 m soit 22 m par an (cf. ci-dessous : Illustration 19). Les données collectées alimentent les statistiques à l'échelle européenne et contribuent à comprendre les fluctuations de ces masses glacées.



Illustration 19: PNE - Photoconstat 1995 - 2009, suivi glacier Blanc

Recherche sur l'activité pastorale

Le programme « alpages sentinelles » fait intervenir de nombreux partenaires : scientifiques, bergers et gestionnaires. Ils analysent les impacts de l'activité pastorale sur la biodiversité et proposent des solutions. Ces alpages font aussi l'objet d'observations sur les effets que le changement climatique peut avoir sur le milieu mais aussi sur les activités pastorales.

Grâce à ses études, le PNE définit les actions afin de protéger certaines espèces (exemples : chantier pédagogique pour débroussailler les alpages et préserver l'habitat des galliformes de montagne, mise en place du programme alpages sentinelles favorisant le dialogue entre les bergers et les agents du Parc national, etc.). Les gardes-moniteurs participent également à la protection du site. Assurant la fonction de police de l'environnement, ils sont assermentés et peuvent verbaliser les infractions à la réglementation du cœur du parc national.

Aménager et valoriser le territoire

Le patrimoine des Ecrins constitue une richesse commune qu'il convient de protéger. Cependant, l'activité humaine interfère, voire abîme ce territoire naturel. Le PNE participe donc à l'aménagement des vallées et des sites dans une optique de durabilité. Afin de réduire la dégradation du patrimoine naturel et culturel, il accompagne les collectivités et les personnes privées à la mise en place de pratiques en adéquation avec le caractère du massif et le respect du lieu.

Qualification des activités touristiques et artisanales

Un label des Parcs nationaux va prochainement qualifier les activités touristiques et artisanales respectueuses de l'environnement, promouvant ainsi les actions écotouristiques en faveur d'un projet de territoire.

Entretien des sentiers

Chaque année, les sentiers et une partie du patrimoine sont entretenus. Le bâti est parfois réhabilité en tenant en compte des problématiques environnementales afin de les valoriser auprès du public. Au printemps, les passerelles sur les sentiers sont réinstallées. Cet hiver, du fait des intempéries, de gros travaux ont dû être entrepris sur le sentier de la montée à l'Oratoire à Prapic afin de le rendre accessible aux randonneurs (cf. ci-dessous : Illustration 20).



Illustration 20 : PNE - La restauration de la montée à l'oratoire

Conservation du patrimoine culturel

Dans le domaine culturel, le Parc national contribue aux recherches archéologiques et aux recueils du patrimoine immatériel (savoir-faire, gestes, mémoires, etc.). Par la suite, ces données sont utilisées pour aménager et conserver une spécificité. Cette contribution favorise une meilleure gestion du territoire dans le respect de l'identité locale et permet ainsi d'entretenir et de diffuser le savoir auprès du public.

Accueillir et partager avec le public

Le point noir en matière de protection de l'environnement est très souvent l'ignorance du public. Ainsi, afin d'intégrer les visiteurs et les habitants à la sauvegarde du territoire, les maisons de parc et les points d'information favorisent l'accueil du public, principalement des touristes mais, aussi des habitants. En effet, l'échange avec les habitants est primordial car ces derniers sont les ambassadeurs du territoire et leurs enfants seront les acteurs de demain. Le PNE met en place différentes actions.

Programme d'accueil et de découverte

Le Parc national des Ecrins propose des animations culturelles, artistiques, sportives, ludiques, festives, et de découverte. Les expositions retracent l'histoire d'un lieu, une espèce animale spécifique, les plantes, etc. Des causeries, sortes de conférence-débat offrent l'occasion aux habitants et touristes d'échanger sur un sujet dans le domaine des sciences naturelles. Les gardes-moniteurs proposent d'observer la faune sauvage à l'aide longue-vue sur les sentiers. Par ailleurs, le Parc national promeut les activités encadrées par des prestataires extérieurs en rapport avec le territoire ou la nature.

Sorties pédagogiques

Le programme « une classe, un garde » propose aux classes d'écoles maternelle, primaire et de collège de découvrir le milieu montagnard en compagnie d'un gardemoniteur. Cette action se déroule tout au long de l'année. Elle a pour but d'établir un lien entre les enfants et la montagne, et de les sensibiliser à la protection de l'environnement. Dans notre société postmoderne, les enfants ont un rôle de prescripteur auprès de leur famille.



Illustration 21 : PNE - Un garde, une classe

Editions papiers

Le Parc national éditent un journal biannuel et réalise ponctuellement, des guides et des cahiers techniques.

Ce journal, intitulé L'écho des Ecrins, est destiné aux habitants du PNE et traite des sujets d'actualités et des actions de l'établissement dans le domaine de la protection de l'environnement, du développement local, de l'animation. A chaque tirage, un dossier développant une thématique particulière est proposée.

Une grande majorité des livres afférant au PNE est réalisée en partenariat avec des auteurs et des centres de recherches. Les guides de découverte portent sur des thèmes de sciences naturelles. Quatre tomes composent la collection faune et flore : Arbres et arbustes de montagne, Insectes et autres petites bêtes de montagne, A la rencontre des animaux de montagne, A la découverte des fleurs des Alpes. Des mini-guides complètent l'offre d'édition. Les cahiers techniques sont plutôt destinés à des spécialistes. Trois thèmes ont été abordés : les glaciers (2005), les galliformes (2006) et les sentiers (2007).

La thématique patrimoniale culturelle n'est pas directement abordée par le Parc national. Ce dernier contribue parfois à des éditions en partenariat avec d'autres organismes mais son investissement est limité. La politique d'édition n'est pas définie au Parc national. Elle s'adapte au contexte et surtout aux opportunités que l'établissement peut rencontrer en fonction des compétences de son personnel.

Actions sur le web

Le site officiel du Parc national dispose d'un flux d'actualité lui permettant de communiquer régulièrement sur ses actions entreprises, ses événements et des dossiers sur des thématiques. Il promeut également les activités organisées par les agents et les organismes extérieurs. Le site possède un compte Facebook où est reprise une partie de ces actualités.

Ces trois grandes missions ont des effets parfois antagonistes. L'accueil du public et principalement des touristes peut impacter la faune et la flore, et donc aller à l'encontre du fondement d'un Parc national : la protection et la conservation du milieu naturel. Par ailleurs, le tourisme et le loisir n'ont pas été intégrés dès sa création, ils ne sont apparus que progressivement sous l'impulsion du peuple. Toutefois, le tourisme est une activité économique à prendre en compte car elle est essentielle à la survie du territoire de montagne.

3.1.1. Organisation interne du Parc national des Ecrins

L'organigramme hiérarchique et fonctionnel du Parc national est traditionnel. Quatre services le constituent (Cf. Annexe 4 : PNE, Organigramme hiérarchique et fonctionnel) :

- Le Service administratif est un appui logistique dans le fonctionnement internet du PNE.
- Le Service scientifique s'occupe des études répertoriées dans la mission qui s'intitule « Connaître et protéger le patrimoine naturel et culturel ». Il partage les résultats de ces recherches auprès des structures partenaires et auprès du public en lien avec le Service communication. Les actions de communication sur le réseau social sont conduites par le pôle informatique qui fait partie de ce service.
- Le Service Aménagement (SAM) s'occupe de la dimension d'aménagement et de valorisation du territoire.
- Le Service communication (SCOM) gère une partie de la mission « l'accueil et le partage des connaissances. Elle développe la stratégie de communication.
 Le projet de valorisation des sentiers, auquel j'ai pris part, est encadré par ce service.
- Le territoire du Parc national est découpé en sept secteurs qui sont chacun composés d'une équipe. Chaque secteur gère des actions correspondantes aux trois missions principales.

3.2. Problématique et contexte du stage

3.2.1. Le contexte du stage

La Charte européenne du tourisme durable a été élaborée pour compléter le programme de développement durable des Nations Unis (Agenda 21)⁷⁴. Elle a été initiée en 1999 par la Fédération Europarc, organisation non gouvernementale regroupant un réseau de 400 adhérents principalement des Parcs nationaux et des espaces naturels protégés d'Europe.

Les principaux objectifs de cette charte sont d'accroître la prise de conscience et de soutenir les espaces protégées en Europe. Le but est de les préserver et d'améliorer le développement et la gestion durable du tourisme dans ces espaces en considérant l'environnement, les habitants, les entreprises et les visiteurs. Deux de ces principes concernent la stratégie du projet de valorisation de sentiers :

- le principe 3 qui consiste à « protéger et mettre en valeur l'héritage naturelle et culturel de l'espace protégé, pour et par le tourisme... »⁷⁵
- le principe 4 : « proposer aux visiteurs une expérience de grande qualité pour tous les aspects de leur visite ».⁷⁶

Dans le cadre de son adhésion à cette Charte européenne du tourisme durable, le Parc national des Ecrins a établie en 2012 un schéma de développement écotouristique valable quatre ans. L'établissement a déterminé un plan d'action afin de qualifier l'offre de découverte en intégrant les valeurs du territoire. Sa stratégie consiste à développer des outils de valorisation de l'offre de randonnée. Les objectifs de cette action sont triples :

- répartir les flux de randonneurs sur l'ensemble des sentiers
- améliorer la lisibilité des offres de randonnée
- valoriser les éléments structurants, présents sur le territoire : petit patrimoine bâti et paysages.

Le projet amène à créer un module Web en lien avec les bases de données existantes (bases flore, faune et informations patrimoniales). Il permettra de valoriser

⁷⁴ L'Agenda 21 a été établi lors du sommet de la Terre qui s'est déroulé à Rio de Janeiro en 1992.

⁷⁵ Brochure de présentation : *Charte européenne pour le tourisme durable dans les espaces protégés*, Europarc Fédération – Charte européenne du tourisme durable dans les espaces protégés ⁷⁶ *Id*.

les sentiers de randonnée pédestre en intégrant des Points d'intérêts ou POI (Points of interest) basés sur le patrimoine naturel, bâti et immatériel. Ces Points d'intérêts participeront également à sensibiliser le visiteur à la conservation et protection de ce patrimoine.

3.2.2. Chronologie de la démarche

A l'origine, le projet était entièrement axé sur la création d'un outil de travail accessible en ligne intégrant le tracé des sentiers dans une base de données. Cet outil métier était destiné aux agents de terrain pour la gestion du Schéma de sentiers 77. Les événements survenus ou à venir sur ces sentiers (travaux de restauration, mise en place d'une passerelle, déblayage, etc.) sont notifiés dans l'outil.

Par la suite, le Parc national a décidé d'intégrer cette base de données « Sentiers » à un portail Web public pour valoriser les parcours. C'est afin de répondre aux nouvelles attentes des visiteurs et de proposer une offre de découverte du patrimoine du Parc national que ce volet a été mis en avant. La création d'un catalogue de circuits de randonnée accessible sur le Web renforce la valorisation du Schéma de sentiers du Parc national et offre un outil pour les communes et opérateurs du territoire.

⁷⁷ Le schéma de sentiers du Parc national des Ecrins est un document conventionnel qui indique les conditions dans lesquelles les sentiers sont créés, organisés et entretenus.

Le projet a nécessité trois ans avant d'aboutir au lancement de l'application Web. Il a commencé à partir d'une évaluation des besoins des agents de terrain. Puis progressivement, le projet a évolué et a été lancé. Après consultation et désignation du prestataire, le développement du module Web a pu être mis en place. Enfin, phase où je suis intervenue, l'écriture des contenus a permis de concevoir l'offre touristique.

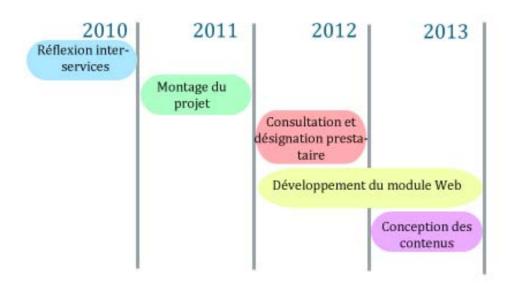


Illustration 21 : PNE - Chronologie du projet, auteur

3.2.3. Les objectifs du stage

Cet outil de valorisation des sentiers a pour vocation d'être diffusé sur Internet. Toutefois, dès le début du stage, il est nécessaire d'avoir en tête les perspectives de développement futur en lien avec les attentes de notre société : la création d'une application pour Smartphone construit sur la base de ce portail web. Sa conception nécessite de comprendre la portée d'un tel outil, ses perspectives et surtout le public visé. Ma mission, dans ce contexte, est d'apporter un appui à la qualification et à la promotion de l'offre de randonnée pédestre du Parc national des Ecrins en collaborant dans la conception du portail Web et la réalisation des contenus.

3.3. La phase préparatoire

3.3.1. Déroulement du stage

Avec mon maître de stage, Pierrick Navizet nous avons cadré les différentes phases de mon stage :

- Appréciation du contexte et des valeurs du Parc national des Ecrins : afin de satisfaire aux objectifs demandés, il est important de rencontrer les collaborateurs, comprendre les valeurs, le contexte, les différentes actions menées.
- Etude préparatoire : identifier le profil des visiteurs, le positionnement clientèle du Parc national des Ecrins dans le but d'adapter le portail Web et les contenus.
- Appui au développement du portail Web : réalisation technique
- Conception : recherches documentaires et rencontres avec les agents de terrain pour écrire les contenus à publier.

3.3.2. Ressources et logiciels disponibles

Lors des phases de développement et de conception, j'ai eu accès aux ressources suivantes :

Centre de documentation du PNE

Son fonds est constitué d'ouvrages spécialisés et grand public dans les domaines du patrimoine naturel et de sa protection, l'aménagement de la montagne et du patrimoine culturel du Parc national des Ecrins.

Bases de données flore, faune du PNE

Ces deux bases sont des outils de terrain pour les gardes-moniteurs. Ils y notifient leurs observations grâce à une tablette numérique. Ces données apportent des précisions sur la présence d'une espèce animale et des stations (habitat localisé d'espèces floristiques).

Base de données informations patrimoniales du PNE

Cet outil localise les éléments du patrimoine naturel et culturel sur le territoire du PNE. Il répertorie une partie de la base de données faune et flore. Sa liste n'est pas exhaustive.

Photothèque du PNE.

Dans le cadre de ses missions, le Parc national des Ecrins travaille sur la constitution d'une photothèque. Une partie de ces photographies sont prises par les agents de terrain pour incrémenter les études sur la biodiversité. Elles établissent un constat mais sont également un témoignage des activités du PNE. Ces photographies servent à alimenter le SCOM pour ses multiples productions et actions de communication. Chaque année, des calendriers, des cartes postales, des posters sont édités pour être proposés à la vente.

Schéma de sentiers du PNE

Tous les sentiers du PNE sont recensés dans un outil cartographique. Différentes couches permettent d'identifier les sentiers qui appartiennent au Schéma, ceux qui sont gérés par les communes ou communautés de communes et les chemins de grande randonnée (GR⁷⁸ et GRP).

J'ai également complété ces ressources par des recherches documentaires sur Internet. Tout au long de mon stage, j'ai eu recours à des logiciels de CAO comme Photoshop et Illustrator pour créer des contenus et améliorer le visuel du site. J'ai eu l'opportunité d'utiliser Quantum Gis, logiciel de SIG⁷⁹, pour étudier le Schéma de sentiers.

3.3.3. Le projet : conception d'un portail Web

Le Parc national des Ecrins entretient le réseau des sentiers afin qu'il soit accessible aux touristes. Pour valoriser ce réseau et proposer au grand public l'offre d'itinéraire de randonnée, le PNE, ne disposant d'aucun outil numérique pour les sentiers, a décidé de concevoir un portail Web. Dans le but de mettre en synergie les compétences et de partager les coûts d'investissement, il a été rejoint par deux partenaires : le Parc national du Mercantour (PNM) et le Parco naturale delle Alpi Marittime⁸⁰ (PNAM). N'ayant pas les compétences et le temps nécessaire pour créer

⁷⁹ Le SIG ou système d'information géographique permet de créer et organiser des données géoréférencées et de produire des cartes.

⁷⁸ GR : Grande randonnée. GRP : Grande randonnée de pays

⁸⁰ Parc national italien situé à proximité du Parc national du Mercantour près de la frontière francoitalienne.

entièrement un portail Web, les Parcs nationaux, ont donc fait appel à un prestataire. Le PNE a été désigné comme interlocuteur technique.

Enjeux du projet

Les enjeux du projet sont :

- valoriser le territoire du Parc national et des collectivités de l'aire d'adhésion
- valoriser le schéma de sentiers
- répartir les randonneurs sur des sentiers moins fréquentés afin de réduire l'impact de la sur-fréquentation
- sensibiliser au patrimoine naturel et culturel : sa connaissance et sa protection
- proposer un guide des randonnées dans le Parc national des Ecrins en lien avec l'évolution de la société.

Le concept du projet

Afin de simplifier les démarches, le prestataire développe une seule « application web⁸¹ » pour les trois parcs. Cette application Web propose des itinéraires de randonnée sur le territoire. Chaque organisme dispose d'une application d'administration des données indépendante et d'un serveur destiné à héberger le site Internet. A noter que cette application est également utilisée pour gérer le Schéma de sentiers sur le terrain par les agents.

Après un appel d'offre induit par la procédure de marché public, Makina Corpus est désigné comme prestataire pour créer l'application Web qui comprend deux parties :

- l'interface d'administration qui correspond à une base de donnée en ligne reliée à un système de cartographie
- l'interface publique en ligne où sont mis en forme les différents contenus de la base de donnée. Le site est nommé Rando Ecrins, hébergé à l'adresse suivant : www.rando.ecrins-parcnational.fr

Fonctionnement du site

_

⁸¹ A ne pas confondre avec l'application Smartphone, l'application web est la dénomination donnée en informatique par les développeurs pour désigner l'ensemble d'une application manipulable qui comprend dans le cas présenté une base de donnée reliée au site Internet.

Dans le cadre d'un appel d'offre en marché public, l'établissement a obligation de fournir un cahier des clauses techniques particulières (CCTP). Les conditions nécessaires à la création du portail Web et relatives à son fonctionnement y sont consignées. Elles peuvent être résumées de la sorte : après s'être connecté au site internet, l'utilisateur public arrive sur la page principale permettant de réaliser une recherche selon différents critères de choix. Cette page est composée d'une carte dynamique qui permet de visualiser le territoire. Après avoir choisi l'itinéraire, l'utilisateur arrive sur une fiche individuelle qui décrit la randonnée ainsi que les Points d'intérêts patrimoniaux du parcours. Il est possible d'exporter cette fiche afin qu'elle soit transportable sur le terrain. Une constitution de l'application Web dans un format Open source⁸² est privilégiée pour permettre une évolutivité et une flexibilité dans sa diffusion.

Budget

Le budget de conception et de communication est estimé à 50000 euros environ. Il est réparti sur les trois parcs partenaires qui bénéficient de subventions européennes.

3.3.4. Méthodologie

La veille

Avant de m'immerger complètement dans la conception des contenus, j'ai mené des réflexions en parallèle afin de saisir tous les éléments du projet :

- les actions futures
- le profil des visiteurs et la clientèle potentielle.

Ainsi, tout au long de mon stage, j'ai dû mener plusieurs veilles dont :

- l'offre de randonnée sur Internet
- les applications Smartphone de randonnée pédestre
- les applications Smartphone des parcs nationaux
- les nouvelles techniques de communications.

_

⁸² L'opensource désigne la possibilité qu'offre le logiciel d'être redistribué et de pouvoir accéder aux codes sources librement.

Cette démarche permet de comprendre l'offre actuelle sur Internet, de saisir les enjeux et d'être au courant des nouvelles techniques de communication. Ces différents éléments apportent une expertise dans la conception.

L'offre de randonnée sur Internet

J'ai recherché des sites qui promouvaient la randonnée pédestre. J'ai consigné cette étude comparative sous forme de tableau. Dès que je découvrais un site Internet ayant attrait à ce sujet, je l'intégrais au tableau. Plus d'une vingtaine de sites internet ont ainsi été analysés et catégorisés selon différents critères généraux comme la zone concernée, l'origine du secteur : privé ou public, les outils cartographiques utilisés, les thématiques abordées, la cible, la présence de points d'intérêts, le graphisme et le contenu. Une typologie s'est dégagée de cette étude :

- Site marchand / site gratuit (exemple : Circuits de France)
- Site de randonnée d'un territoire (exemple : alpesrando.net)
- Onglet randonnée sur un site à vocation touristique

Site marchand			
Descriptif	Avantages	Inconvénients	
Le site marchand met à	- Gestion réduite	- Absence de visibilité de	
disposition le logiciel de	- Cible large	l'offre du territoire	
base de donnée qui	- Coût de communication	- Coût à long terme peut	
permet de l'alimenter. En	réduit	être important	
fonction du niveau	- Contrôle du contenu	- Manque d'adaptation à	
d'accès, une cotisation	- Possibilité d'intégrer	un public spécifique	
peut être demandée.	l'offre du site à son site	- Absence de contrôle sur	
	propre et application	la structure du site	
	Smartphone possible		
Site de randonnée spécifique	ie à un territoire		
Descriptif	Avantages	Inconvénients	
Le territoire conçoit un site	- Gestion en interne	- Investissement financier	
internet soit grâce à ses	- Contrôle total	important: conception,	
ressources en interne soit	- Adapté aux randonneurs	communication, gestion	
par sous-traitance.	du territoire	- Nécessite un minimum	
	- Visibilité du territoire	de ressources en interne	
	- Modifications possibles	- Suivi obligatoire	
	du contenu, des visuels,		
	de la structure du site		
Onglet randonnée intégrée	directement au site touristiqu	e du territoire	
Descriptif	Avantages	Inconvénients	
Le territoire intègre un	- Gestion en interne	- Nécessites un minimum	
onglet « Randonnée » sur	- Contrôle total	de ressources en interne	
son site internet de	- Adapté aux randonneurs	- Suivi obligatoire	
tourisme.	du territoire	- L'activité n'est pas	
	- Visibilité du territoire	toujours mise en avant sur	
	- Modification du contenu,	le site et sur les moteurs	
	des visuels	de recherche.	
	- Investissement moyen:		
	modification du site		
	existant		

Par ailleurs, concernant l'outil cartographique des ces sites, 70% utilisent le fond Google, 30% des sites utilisent Openstreetmap (fond libre de droit) et 10% utilisent leur fond propre. Le fond Google semble être le plus courant et certainement le plus connu des internautes. L'accent sur le graphisme est le parti pris des sites des Comités départementaux du tourisme (CDT) : photos de qualité qui accrochent le regard, couleurs chaleureuses... Toutefois, les contenus sont peu développés. L'entrée patrimoniale est très peu utilisée, un rapide descriptif semble leur suffire.

Les applications Smartphone – thématique Randonnée

Aujourd'hui, proposer son offre touristique sur Internet semble déjà désuet. En effet, notre société vit désormais à l'heure de l'Internet mobile. De plus en plus de personnes utilisent un équipement connecté (64% des français), très souvent via un Smartphone (3 français sur 10 en possèdent un), parfois via une tablette tactile (8% de la population possède une tablette tactile) ⁸³.

Il est donc essentiel de réfléchir dès à présent à l'évolution futur du portail Web en une application Smartphone. De ce fait, lors de ma veille sur la randonnée, j'ai récolté des informations sur les applications. Certaines correspondent aux sites Internet étudiés. Il convient de les analyser en détail afin de comprendre leur fonctionnement et leurs valeurs qu'elles dégagent. Toutefois, il est apparu qu'aucune application Smartphone de randonnée pédestre ne proposait d'offre conséquente de découverte du patrimoine naturel et culturel.

Les applications Smartphone – thématique parcs nationaux

Toujours dans cette optique de veille sur les sites Internet, mes recherches m'ont conduit vers les sites des parcs nationaux du monde. Au Canada et aux Etats-Unis, les applications des parcs nationaux sont exemplaires. Il conviendra donc par la suite de les étudier.

Communication sur Internet

_

⁸³ CREDOC, juin 2012, La diffusion des technologies de l'information et de la communication dans la société française, Rapport d'enquête « Conditions de vie et les aspirations ».

Dans ma fiche de poste de stage, une ligne concernant la communication était notifiée. Elle précisait qu'au terme de mon action principal, j'apporterai une réflexion sur le plan de communication à mettre en place. Chaque matin, j'ai donc veillé en récoltant des informations sur ce sujet auprès d'organismes de tourisme et de blogs orientés vers l'innovation. Malheureusement, les échéances induites par la mise en ligne imminente de l'application ne m'ont pas permise de mener à terme cette mission.

Comprendre les visiteurs du Parc national des Ecrins

contenus:

Avant de concevoir un produit, il est nécessaire de comprendre les visiteurs actuels et par la suite d'en définir la cible. Pour cela, j'ai donc observé et analysé les différentes enquêtes de fréquentation du Parc national et celles des CDT. De ces analyses, j'ai pu définir les différents profils des visiteurs complétés par d'autres études (cf. Annexe 5 : GAUTIER A., Typologie des randonneurs, Rando Ecrins). Ces typologies de visiteurs ont permis de catégoriser les profils en fonction de leurs motivations et de cerner leurs attentes en termes de difficulté de randonnée et de

Profil	Attentes	
Découverte	Ce visiteur souhaite faire découvrir la randonnée à sa	
	famille. Il cherche un moyen ludique, instructif pour les	
	éveiller et les intéresser.	
Plaisir	Ce visiteur randonne occasionnellement. Il apprécie la	
	randonnée comme une promenade et recherche la	
	découverte du lieu visité.	
Expérience sportive	Ce visiteur s'intéresse à la randonnée en tant que pratique	
	mais il apprécie également de découvrir le lieu.	
Challenge sportif	Ce visiteur pratique la randonnée en tant qu'activité sportive.	
	Il cherche à dépasser ses limites.	

Après avoir échanger avec les équipes de terrain, Pierrick Navizet et moi-même avons conclu que le profil du challenger sportif n'était pas une cible privilégiée, celuici pratiquant son activité souvent hors des sentiers balisés.

La cible

Dans la démarche de création d'un outil Web, il est important de comprendre qui est ciblé et comment se comportent les utilisateurs. En voici les conclusions. Trois cibles se dégagent.

Les retraités actifs

Ces personnes sont nés entre 1946 et 1958. Ils représentent 16% de la population française soit 10 millions d'individus⁸⁴. Ils sont disponibles et partent régulièrement en vacances. Une partie seulement se sont adaptés et appropriés les TIC : 50% ont accès à Internet⁸⁵ et l'étude montre que plus la personne est âgée moins elle utilisera cette technologie. On constate aussi que seuls 8% d'entre eux sont sensibilisés à la technologie mobile.

La génération dite Y

Ces individus sont nés entre 1980 et 1995, et ont grandi avec les TIC. Leur utilisation d'Internet est quotidienne et se fait aussi bien au travail qu'à la maison. Cette tranche de la population est la plus importante. Elle représente 12,4 millions de personnes soit 19,5% de la population française⁸⁶.

Les familles

Les familles représentent 44% de la population française en 2007 et 14% d'entre elles sont composées d'un noyau monoparental⁸⁷. Près de quatre millions de ces familles ont un enfant de moins de 25 ans. Les membres de ces familles utilisent

84 Données INSEE au 1er janvier 2013

⁸⁵ *Ibid.* 82 p. 59

86 *Ibid.* note 83 p. 61. 87 Données INSEE 2007

Internet tous les jours et sont à l'aise avec les nouvelles technologies liées à la découverte de la culture. Le divertissement tient une place majeure dans leurs loisirs et pour cette cible, la dimension ludique est très importante.

3.4. La conception

3.4.1. Définir la cible

Le site Internet de randonnée est destiné à tous les visiteurs du Parc national. Cependant, dans le but d'adapter sa conception et son contenu, il est indispensable de déterminer une cible privilégiée.

Les études de la phase préparatoire nous ont conduit aux cibles suivantes :

- la famille composée d'enfants de 3 à 12 ans
- la famille composée d'adolescents (adolescents et pré-adolescents donc entre 12 et 18 ans)
- le couple de retraités actifs adeptes des TIC (marché de niche).

J'ai différencié les familles selon l'âge des enfants pour plusieurs raisons. La capacité de randonner n'est pas la même : pour les enfants, la randonnée ne doit pas excéder 2h de marche réelle étalée sur une demi ou une journée. Pour les adolescents, il est possible de randonner plus longtemps. Le discours et les intérêts ne sont pas les mêmes. Les enfants sont dans une phase d'éveil à la nature, les adolescents dans la découverte du patrimoine naturel et culturel.

3.4.2. Définir la ligne éditoriale

La ligne éditoriale (cf. Annexe 6 : GAUTIER A., Ligne éditoriale, Rando Ecrins) ou guide de saisie définit l'identité d'un média. Elément fondateur de toute publication, elle apporte une cohésion globale à l'ensemble des contenus en dictant le choix des thèmes, des angles et le traitement des informations (textes, titres, photos, etc.). Ce document est la ligne directrice de toute l'écriture du contenu. Au fil des réunions de préparation avec les agents du secteur et mon maître de stage Pierrick Navizet, j'ai amélioré certains points qui n'étaient pas en adéquation avec la pratique sur le

terrain. Par exemple, le nombre de mots du descriptif des randonnées doit être adapté au sentier et non régi par la ligne éditoriale.

3.4.3. Concevoir l'offre de randonnée

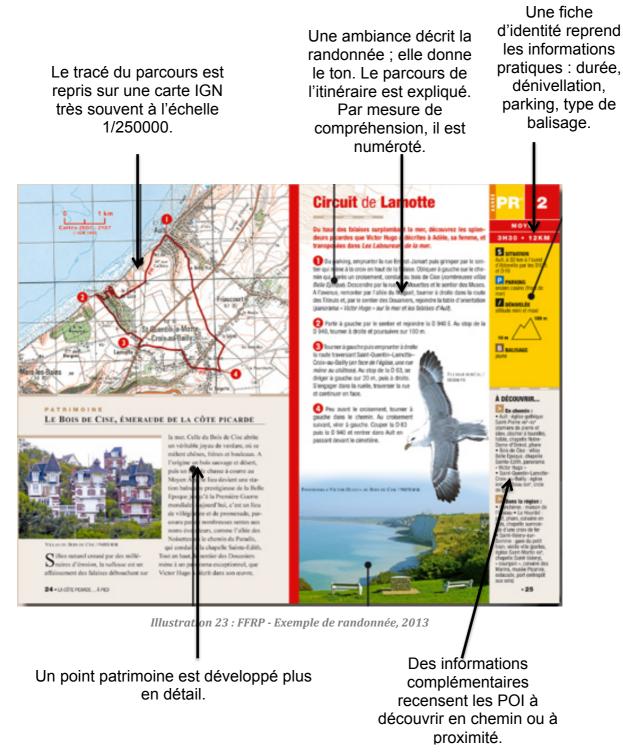
Le Parc national gère plus de 700 km de sentiers. Afin de partitionner la diffusion des itinéraires de randonnée, trois étapes ont donc été défini:

- 21 itinéraires pour juin 2013
- 28 pour octobre 2013
- 35 pour 2014

L'offre de randonnée a été choisie en concertation avec les équipes de terrain. Nous avons définit des éléments à prendre en compte dans ce choix : une représentativité des niveaux des randonneurs, la praticabilité des sentiers proposés et leur intérêt patrimonial. Par souci de responsabilité et de prévention des risques, il a été convenu que la valorisation des sentiers porterait uniquement sur ceux entretenus et appartenant au Schéma. En effet, la loi du 10 juillet 2000, transcrite à l'article L.121-3 du Code pénal définit les responsabilités des personnes morales de droit public et engage leur responsabilité dans le manquement à une obligation de prudence ou de sécurité. Ne connaissant pas le terrain, ce sont les gardes-moniteurs qui ont défini les circuits qui étaient destinés à une cible familiale et ceux à une cible sportive. Par la suite, 60 itinéraires sur les communes de l'aire d'adhésion seront valorisés en 2014. A terme, tous les itinéraires du Parc national seront diffusés à travers cette application Web.

Construire un guide de randonnée

Le portail Internet a la même vocation qu'un guide de randonnée. Il offre un choix d'itinéraires parmi lesquels l'utilisateur trouve la randonnée la plus adaptée à son niveau et son envie. Pour constituer un guide de randonnée en ligne, il est essentiel de comprendre sa version originelle papier. La Fédération française de randonnée pédestre (FFRP) étant la référence en France dans le domaine de la randonnée pédestre, nous allons étudier un exemple de ces offres.



Le descriptif des itinéraires a été fourni en partie par les gardes-moniteurs. Il comprend une description physique de l'itinéraire à prendre, une ambiance qui introduit le parcours et des informations type durée, dénivellation, etc. Lorsque le descriptif est approximatif ou inexistant, je l'ai complété grâce aux cahiers promenades (anciens guides de randonnée datant des années 80) et aux sorties de terrain. Par la suite, j'ai réécris ces textes afin de les adapter à la ligne éditoriale.

Chaque itinéraire dispose d'une fiche d'identité qui permet à l'utilisateur d'effectuer une recherche par critère.

La durée est calculée à partir de la norme de la FFRP, c'est-à-dire environ 300 m de dénivelé positif par heure ou 4 km sur un terrain plat. Les durées proposées varient actuellement de 1h15 à 9h30.

Une offre pour tous

Le niveau de difficulté s'évalue en fonction du dénivelé cumulé positif, de la durée et du type de terrain. J'ai construit une grille afin d'évaluer les randonnées selon les mêmes critères. Je me suis inspirée de deux cotation : suisse et française. La cotation française de la FFRP me semblait incomplète car elle n'évalue pas toujours avec les mêmes critères. L'échelle suisse (cf. Annexe 7 : Club Alpin Suisse, Echelle pour coter les randonnées pédestres) des niveaux apporte des compléments sur le type de terrain, les équipements nécessaires (basket, chaussures de trekking, etc.).

Ainsi, la cotation de randonnée pédestre du PNE est constituée de quatre niveaux. Afin de déterminer le niveau de difficulté à attribuer aux itinéraires, j'ai mis en place un système de notation (cf. ci-dessous tableau). Quatre critères sont pris en compte et sont notés : la durée de la randonnée, la qualité du terrain traversée, la dénivellation et la qualité du balisage. Plus la notation est élevée, plus l'itinéraire est difficile.

Grille de critères d'évaluation des niveaux

Points	Durée	Qualité du terrain	Dénivelé	Qualité du balisage
1	Moins de 2h	Entretenu/absence d'obstacle	De 0 à 149m	Sentier tracé, balisé
2	Entre 2h et 3 h	Quelques éboulis	Dénivelé entre 150 et 399 m	Sentier peu tracé ou balisé par moment
3	Entre 3h et 5h	Terrain escarpé	Entre 400m et 999 m de dénivelé	Trace du sentier difficile à trouver
4	Plus de 5h	Terrain alpin accidenté, passages rocheux nécessitant l'utilisation des mains	Plus de 1000 m de dénivelé	Trace du sentier inexistante

Par exemple, la randonnée intitulée « le vallon de Navette » dure 1h15, avec un dénivelé de 118 m; le sentier est évident car il est très bien tracé sur une route forestière. Il n'y a donc pas obstacle ou de difficulté particulière. La notation lui donne : 1 point pour la durée, 1 point la qualité du terrain, 1 pour la dénivellation, et 1 pour le balisage. La somme est donc de 4 points, cet itinéraire est de niveau « très facile » (cf. Annexe 8 : GAUTIER A., Grille d'évaluation des randonnées, Rando Ecrins).

de 4 à 5 points	très facile
de 6 à 8 points	facile
de 9 à 12 points	moyen
de 13 à 21 points	difficile

Illustration 24 : GAUTIER A. - Clef de détermination des niveaux

Cette échelle différencie ces quatre niveaux qui correspondent à quatre cibles.

Niveau	Descriptif de l'itinéraire	Cible
Très	Moins de 6 km, moins de 2 h, pas	Familles avec enfants
facile	de difficulté de terrain	
Facile	Entre 2 et 3 h, moins de 400 m de	Familles actives et aux parents
	dénivellation, pas de difficulté de	randonneurs avec des enfants en
	terrain	portage
Moyen	De 3 à 5 h, plus de 400 m de	Randonneurs habitués
	dénivellation, terrains escarpés	
Difficile	Plus de 5 h, forte dénivellation,	Randonneurs expérimentés et
	terrain alpin accidenté	sportifs.

Après relecture des descriptifs par des collaborateurs, je les ai intégré à l'application Web avec le tracé de l'itinéraire. Après une mise à jour, les informations étaient disponibles en ligne sur l'interface publique.

Points d'intérêt observés lors de la randonnée⁸⁸.



Illustration 15 : PNE - Extrait Rando Ecrins - Fiche itinéraire, 2013

Concevoir l'offre patrimoniale

Les POI sont les contenus qui demandent le plus d'investissement. Dans un premier temps, j'ai effectué une première sélection des éléments à partir des bases de données. Ensuite, les gardes-moniteurs m'ont validé ces POI. Ils ont parfois complété la liste et fourni les descriptifs. J'ai souvent effectué des recherches complémentaires sur les POI en question.

Pierrick Navizet avait, au préalable, déterminé les catégories pour les répertorier. Cependant, après avoir eu un aperçu du patrimoine existant sur le territoire, j'ai ajouté la thématique « eau ». En effet, les éléments tels que les cascades, les rivières, les sources auraient pu être intégrés à « Géologie ». Il me semblait toutefois nécessaire de les mettre en valeur en créant une catégorie spécifique. Toutes ces thématiques ne sont pas répertoriées sur chacun des itinéraires, mais du fait du contexte territorial, les POI faune et flore le sont.

⁰

⁸⁸ Il est évident qu'il est impossible de géo-localiser les espèces animales et végétales. Cette précaution a été expliquée dans la partie « A savoir » du site Internet qui explique des généralités et les comportements à adopter.





Illustration 16: GAUTIER A. - Classe des POI, 2013

Afin de rendre accessible les contenus au plus grand nombre de personnes, j'ai dû très souvent les vulgariser, le discours étant trop scientifique surtout dans le domaine de la géologie. J'ai simplifié le vocabulaire scientifique, fourni des définitions lorsque cela été nécessaire.

Après avoir fixé la liste des POI, j'ai pu déterminer le thème principal des randonnées, c'est-à-dire la thématique patrimoniale qui ressort le plus. Ce critère est important dans le processus de recherche de l'utilisateur. Deux types se distinguent :

- les thèmes en rapport avec la pratique de la randonnée : refuge, col, sommet
- les thèmes qui font entièrement partie de l'offre patrimoniale : nature et culture.

Ainsi, j'ai fixé le nombre de thématique par itinéraire à trois maximum. Certaines, comme la catégorie refuge ou sommet qualifie l'itinéraire : le randonneur souhaite monter à un sommet, il effectue sa recherche par cette entrée. Les thématiques telles que la flore ou géologie apporte une valeur ajoutée.

Thématique itinéraire

- Histoire et architecture
- Archéologie
- Pastoralisme
- Lac et glacier
- Géologie
- Faune
- Flore
- Col
- Sommet
- Point de vue
- Refuge

Auparavant, la thématique histoire était intégrée à l'archéologie. L'architecture était une catégorie à part entière. Cependant, comme vu dans le chapitre 2, l'architecture d'un lieu est liée à l'histoire du lieu, je l'ai donc intégré à l'histoire.

L'importance du visuel

Déjà au premier siècle de notre ère, Confucius avait compris l'importance du visuel. Selon lui, « une image vaut mille mots ». L'illustration appui un discours. Encore plus aujourd'hui, dans notre société où l'instantanéité est un mode de comportement, le pouvoir de l'image attire l'utilisateur et évite qu'il ne « zappe ». Les exemples des réseaux sociaux comme Instagram ou Pinterest montre l'engouement actuel pour le visuel (photographies, dessin, vidéo, etc.). Les vacances se décrivent en photos et pas en roman.

Ainsi, dans la conception des POI, il est essentiel d'accompagner le descriptif d'une illustration. J'ai décidé de fixer un maximum de trois illustrations par POI afin de ne pas surcharger l'internaute d'informations.

Chaque fiche présente le nom de l'élément, une brève description et une illustration. Pour regarder les autres illustrations disponibles, il suffit de cliquer sur celle-ci. Afin de sensibiliser les randonneurs au patrimoine, le choix des photos a été le fruit d'un travail minutieux de recherche. Certains éléments contiennent des messages de protection. Pour le cas présenté ci-dessous, le lagopède alpin, trois grandes informations sont présentées : ses menaces (texte), deux photos de l'espèce font remarquer le changement de plumage été/hiver, et les indices qui permettent de

savoir que l'espèce vit dans ce milieu (les animaux sauvages sont très souvent difficiles à voir, leurs traces moins).

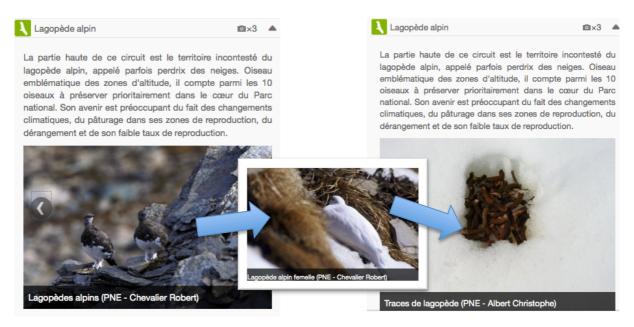


Illustration 25 : PNE - Extrait fiche POI Rando Ecrins, 2013

J'ai déterminé le nombre de POI : entre 8 et 20 selon la longueur de l'itinéraire, son intérêt et sa cible. Pour un itinéraire de type famille, il est important d'intégrer une multitude de POI ; a contrario pour une randonnée de 9h, les randonneurs sportifs ont plutôt besoin d'informations pratiques comme les refuges, complétées de quelques points patrimoniaux.

Des prémices de médiation culturelle

J'ai pris le parti d'accentuer certaines thématiques sur quelques itinéraires.

Le refuge du Tourond est connu pour la faciliter d'observation des bouquetins. C'est une espèce représentative de la montagne, encore menacé d'extinction il y a une dizaine d'année. Cet itinéraire est familial typé « montagne » : 1h15 suffise pour rejoindre le refuge.



Illustration 17: PNE - Extrait fiche Rando Ecrins, 2013

Tous les éléments sont réunis pour fournir l'environnement montagne propice à sa découverte sans trop d'efforts physiques. Nous avons donc décidé de le thématiser « faune ». Ainsi, le long du sentier, les POI explique au visiteur la vie du bouquetin dans un ordre logique en fonction de sa géolocalisation. Ce travail permet d'anticiper l'application Smartphone.

Le vallon de Navette est chargé en histoire. L'homme y a vécu, travaillé, lutté contre les intempéries et la nature. Une randonnée familiale de 1h15 (aller-retour) longe la rivière au creux du vallon.

J'ai donc décidé de thématiser cet itinéraire « histoire et architecture ». Un cheminement permet de découvrir ce lieu empreint de Nature et de Culture. Le randonneur appréhende les difficultés qu'a rencontré la population, visite les ruines du hameau et comprend la construction des toits de chaume grâce à la restauration d'une des maisons.

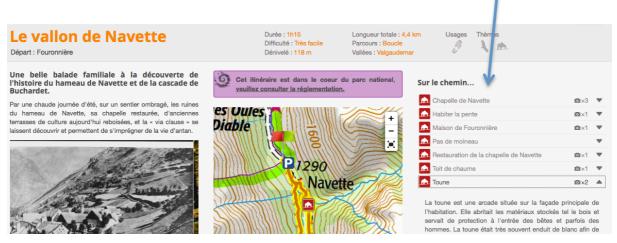


Illustration 18: PNE - Extrait fiche Rando Ecrins, 2013

3.4.1. Le visuel : élément attractif

Comme expliqué précédemment, le visuel est très important. Le graphisme doit être simple mais attractif. A la livraison de l'application, nous avons constaté quelques incohérences esthétiques dans le visuel : couleurs trop froides, pictogrammes pour représenter les POI peu distinctifs et d'une seule couleur, multitude de police d'écriture, etc.

Ainsi, Pierrick Navizet et moi-même, nous avons proposé d'harmoniser et de dynamiser le site. Nous nous sommes partagés la création des pictogrammes.

Les couleurs des catégories ont été étudiées afin de rehausser la page du site Internet. Elles ont été extraites de la charte graphique des Parcs nationaux de France.











- → La couleur verte est la plus représentative de la faune et de la flore.
- → La couleur jaune représente les éléments en rapport avec les activités de l'homme : pastoralisme, savoirfaire, archéologie et histoire.
- → La couleur rose est associée à la terre : col, sommet, point de vue et géologie.
- → La couleur bleue représente la thématique générale autour de l'eau : glacier, lac, eau (cascade, rivières, sources, etc.).
- → La couleur rouge reprend le thème du patrimoine bâti: petit patrimoine, architecture.

3.5. Sa diffusion : une communication à plusieurs niveaux

Le plan de communication est un élément stratégique pour la promotion du site. Il doit « attirer l'attention, créer un intérêt pour le produit, provoquer le désir et entrainer l'action »⁸⁹.

Un plan de communication a été créé par Pierrick Navizet. Il s'est également occupé de la communication interne. Sandrine de Chastellier, chef du SCOM et Claire Gondre, chargée de rédaction du contenu Web et du journal l'Echo des Ecrins, ont également participé. Je donne un aperçu de ce qui a été réalisé dans les paragraphes suivants.

⁸⁹ TREMBLAY B., 2003, *Aide-mémoire pour l'élaboration d'un plan de communication*, Direction du développement des entreprises et des affaires – Québec.

Son contexte

Au début du mois de juillet, le site Rando Ecrins valorisant les itinéraires de randonnée du territoire a été officiellement lancé. 32 randonnées y sont proposées. Quelques modifications se font encore actuellement par Makina Corpus afin de perfectionner le site Internet. Comme stipulé précédemment, trois autres phases de conception des itinéraires vont alimenter l'offre de randonnée.

Les fonctionnalités à promouvoir :

- Une catalogue d'itinéraires de randonnée estivale à la journée sur l'ensemble du massif des Ecrins.
- Une offre pour les familles, les découvreurs, les sportifs et les experts.
- Des informations patrimoniales illustrées : faune, flore, géologie, histoire, etc.
- Une cartographie interactive.
- Des fiches itinéraires consultables en ligne et imprimables
- Des exports GPS ou Google Earth.

Les cibles de la communication

La cible première est les randonneurs du PNE et les prospects.

Cette communication amorce également la phase de 2014 qui consiste à intégrer également les randonnées des communes de la zone d'adhésion. Un partenariat sera mis en place avec les collectivités territoriales afin de mettre en valeur le territoire. Il est donc essentiel de communiquer auprès de ces organismes.

Enfin, au regard de la conjoncture actuelle et des finances de l'Etat, il est important de mutualiser les investissements et de les partager. Du fait que cette application soit élaborée sur une infrastructures Open source, elle peut être donc réutilisé par d'autres organismes comme les parcs nationaux et régionaux, les réseaux, etc.

Les outils mis en place

La communication interne

Avant de permettre une diffusion au public, il était nécessaire d'obtenir un premier retour sur la constitution, l'accessibilité et l'esthétique du site par les acteurs ayant contribués à son élaboration. Un email a donc été envoyé à toutes ces personnes (gardes-moniteurs, relecteurs, etc.) afin de les informer du lancement du site. Nous les avons sollicité pour obtenir leurs éventuelles remarques.

Par la suite, cette demande a été étendu à tout le personnel du Parc national afin d'obtenir un regard extérieur au projet.

De plus, communiquer en interne est une action à ne pas négliger car les membres du personnel vivent sur le territoire et en sont les ambassadeurs.

La communication externe

Claire Gondre a réalisé un communiqué de presse sur le lancement du site qu'elle a ensuite adressé à tous ses contacts : presse, radio et revues spécialisées sur la montagne et la randonnée. L'événement a aussi fait l'objet d'une chronique sur le site officiel du PNE.

Lors des réunions avec les Elus des collectivités, Sandrine de Chastellier a annoncé le lancement du site.

Camille Monchicourt et Pierrick Navizet ont communiqué l'information à des forums spécialisés sur la montagne et la randonnée, des médias techniques et des réseaux comme l'Atelier technique des espaces naturels (ATEN), Parcs nationaux de France (PNF), etc. J'ai envoyé un communiqué de presse (cf. Annexe 9 : GAUTIER A., 2013, Communiqué de presse) à des blogs d'analyse des pratiques touristiques (etourisme.fr, etc.)

En complément, une prestation extérieure a été commandée pour la création d'un flyer destiné au public (cf. Annexe 10 : FERRE R., 2013, Flyer lancement Rando Ecrins). Cela permettra, à terme, d'offrir une visibilité du site aux personnes qui fréquentent les maisons de parc, les offices de tourisme et les magasins spécialisés dans les articles de montagne.

4. BILAN DU PROJET ET PERSPECTIVE

4.1. Analyse du projet

4.1.1. Des forces

Une visibilité sur Internet

Auparavant, le site Internet officiel offrait une entrée plutôt institutionnelle, élément qui intéresse peu le touriste. Avec le lancement de ce site consacré exclusivement à la randonnée, le Parc national des Ecrins bénéficie d'une visibilité accrue dans le domaine du tourisme. Il se place comme une destination de vacances et non plus uniquement comme une institution.

Par ailleurs, il n'existe pas encore, à l'échelle internationale, d'application Web qui propose de randonner ET de découvrir le patrimoine naturel et culturel. Rando Ecrins est une révolution en matière de randonnée pédestre. Il possède actuellement un avantage concurrentiel important face aux développements des sites de randonnée pédestre proposés par les collectivités et les CDT. Progressivement, son référencement dans les moteurs de recherche va propulser le site et le faire connaître. Internet, intégré à une stratégie, est l'outil de communication par excellence. Il a l'avantage d'offrir un positionnement national et international.

Une telle visibilité favorise ainsi la promotion du territoire. De plus, couplé à des messages de prévention, cet outil pratique et dynamique favorise un développement territorial éco-touristique.

Des prémices d'une approche des publics

Grâce à l'offre patrimoniale proposée dans l'application Web, nous pouvons entrevoir les premiers pas vers une réelle médiation du patrimoine à travers l'activité de randonnée pédestre. Associé à l'énorme potentiel que représentent les bases de données faune, flore, informations patrimoniales, le site Internet est amené à évoluer dans le sens de la diffusion et de l'interprétation du patrimoine.

4.1.2. Des faiblesses et menaces

Un site Internet à l'ère de la mobilité ?

Dès le début de mon stage, j'ai rapidement abordé le projet d'une application Smartphone. Il me semblait que créer un site Internet était déjà dépassé. En effet, à l'heure de la mobilité, où de plus de plus de personnes utilisent l'Internet mobile quotidiennement, l'application Smartphone apparaît comme plus appropriée. Ce constat est renforcé par le fait que la randonnée pédestre est une activité mobile. Actuellement, il est possible d'imprimer l'itinéraire à partir du site Rando Ecrins. Cependant, le tracé sur la carte n'est pas concrètement utilisable : manque de précisions pour les courtes randonnées, échelle trop grande pour les longues randonnées. L'offre patrimoniale n'a de sens que dans son contexte géographique. De plus, la version responsive du site actuelle n'est pas fonctionnelle.

La communication un axe essentiel mais peu considéré

La stratégie de communication n'a pas vraiment été définie. Il aurait été intéressant d'établir un plan de communication décrivant exactement les actions de chacun et les délais. Une table ronde avec toutes les personnes du SCOM aurait favorisé des actions efficaces. De plus, il serait essentiel d'instaurer un suivi de cette communication, pour par, la suite l'améliorer.

Une « concurrence »

Peu de temps avant le lancement du site de randonnée du PNE, le CDT des Hautes-Alpes a lancé le sien. Ce site promeut également la randonnée mais sur tout le département des Hautes-Alpes (sur lequel une partie du PNE est situé). Hypothétiquement, si le CDT de l'Isère crée un site de ce genre, quelle sera la place de Rando-Ecrins? N'aurait-il pas été judicieux de réaliser un site en commun avec les deux départements et réduire ainsi l'investissement de l'argent public. J'ai conscience que les relations entre collectivités départementales et Etat ne sont pas toujours évidentes du fait de leurs statuts différents.

4.2. Des perspectives

L'objectif de ce chapitre est de proposer des idées afin d'essayer d'améliorer les actions en faveur du public au sein du PNE. Toutefois, ces propositions ne sont pas intégrées au contexte actuel, ni n'ont été étudiées d'un point de vue financier.

4.2.1. Développer une application Smartphone

Nous avons déjà évoqué la possibilité de créer une version mobile de l'application Rando Ecrins. Selon, moi, il est essentiel de la réaliser. En effet, le Smartphone devient un vecteur de valorisation du patrimoine et peut, par extension, l'être pour la randonnée pédestre. Toutefois, il serait intéressant d'aller plus loin que la simple reproduction du site. L'engouement pour les applications culturelles montre l'intérêt de développer d'un outil ludique et dynamique valorisant le patrimoine naturel et culturel. Actuellement, ce dernier est peu considéré sur le territoire du PNE. Or, comme stipulé précédemment, l'intérêt d'une telle valorisation n'est plus à démontrer.

4.2.2. Créer un site jeune public

Il serait intéressant de créer un site Internet spécifique aux enfants. En effet, ce public est très réceptif aux TIC : il est né avec et les connaît. Par ailleurs, nous avons vu précédemment l'intérêt de sensibiliser le jeune public. Cela permettrait également de donner une image plus jeune et dynamique au PNE, et donc plus attractive. Actuellement, ces jeunes découvreurs ont un onglet spécifique sur le site du PNE. Mais en créant un site particulier pour cette cible, les enfants auraient une plateforme adaptée à leurs besoins et leurs attentes. Ils auraient un rôle plus important de prescripteurs du PNE mais aussi dans la protection de l'environnement. Argument démontrant l'attractivité d'Internet par enfants, Gulli, site spécialisé est placé $32^{\rm ème}$ des sites les plus fréquentés que product.

Le site pourrait comporter des jeux sur la faune et la flore, des énigmes, des histoires, les actualités du PNE dans un langage adapté, les animations... Le site pourrait être personnalisable : choix d'un personnage, favoris, etc.

_

⁹⁰ Médiamétrie, février 2012, Communiqué de presse – *La fréquentation des sites Internet français*.

4.2.3. Une réorganisation de la structure

A la base, le SCOM avait décidé que les textes des contenus et des descriptifs seraient fournis par les gardes-moniteurs des secteurs. Cependant, j'ai eu quelques difficultés à récolter ces contenus dans certains secteurs. En effet, les missions des gardes-moniteurs sont principalement la surveillance de l'environnement, le suivi animal et végétal, et un peu d'animation. Hiérarchiquement, ces agents ont un chef de secteur qui doit se référer au directeur. Ils n'ont pas donc de lien direct avec le SCOM. Il a donc été difficile de les impliquer. Suite à des échanges avec mes collègues, j'ai compris que c'était une problématique récurrente.

Par ailleurs, lors de la récolte des contenus, j'aurai eu besoin de faire des points avec des spécialistes du PNE. Mais, par manque de temps, ces derniers n'étaient pas toujours disponibles. Or dans un tel projet, le SCOM, n'ayant pas toutes les connaissances nécessaires, doit absolument collaborer avec les autres services notamment scientifique. On constate qu'une organisation par services ne favorise pas un travail en commun.

L'organigramme hiérarchique verticale n'est pas efficiente dans un contexte mouvant. Il me semblerait donc intéressant de réorganiser les services et les secteurs. Selon moi, il faudrait structurer l'organisation par projet pour offrir une certaine souplesse. Chaque personne aurait deux types d'actions :

- des actions à long terme correspondant à son cœur métier : ces activités feraient partie de la fiche de poste et seraient non négociables.
- des actions à court terme en lien avec des projets : chaque personne s'investirait dans des projets en fonction de ses compétences et de ses envies.

Cette organisation encourage les salariés à s'investir. Elle promeut la mobilité fonctionnelle et développent les compétences professionnelles de chacun en facilitant un échange inter-formation. Il me semble que cela a été le cas au PNE pour la réalisation des guides de découverte.

CONCLUSION

Après des débuts très élitistes, le Parc national des Ecrins s'ouvre progressivement vers le grand public. Le projet de valorisation des sentiers en atteste : la montagne n'est plus le lieu privilégié de l'alpiniste ou du randonneur chevronné. De plus, avec le développement durable et ce besoin de revenir à la nature, cet espace est désormais le terrain de découverte de tous. Chacun peut visiter la montagne selon ses aptitudes et observer le patrimoine naturel. De même, la valorisation de la culture s'invite progressivement dans la nature : un tourisme culturel dans un espace de tourisme de nature.

Malgré des contraintes de développement qui ont ralenti sa conception, le site Rando Ecrins a finalement été lancé peu de temps avant la fin de mon stage. J'ai pu ainsi voir l'aboutissement de mon travail. Je regrette toutefois de ne pas avoir eu le retour des utilisateurs afin d'analyser leurs remarques et de proposer des améliorations. Dans le cadre de ce stage, j'ai acquis une expérience professionnelle forte. J'ai amélioré mes acquis informatiques. J'ai été considéré comme une collaboratrice à part entière. Ainsi, j'ai pu mettre à profit mes compétences afin de réaliser un outil de valorisation des sentiers qui intégraient le patrimoine.

J'ai pu constater la richesse du patrimoine naturel mais également culturel de ce territoire. Cette potentialité énorme de valorisation du patrimoine offre des possibilités en termes de diffusion des connaissances au grand public. Selon moi, il est nécessaire de conserver les actions de promotion traditionnelles mais en les couplant avec les TIC. En effet, dans quelques années, quasiment toute la population française l'utilisera quotidienne.

BIBLIOGRAPHIE

Ouvrages - tourisme, culture et espace protégée

ATOUT France, 2011, Tourisme et développement durable, de la connaissance des marchés à l'action marketing, Ed. Atout France,

BERARD L., MARCHENAY P., Patrimoine, montagne et biodiversité, *Revue géographique alpine*, n°4, tome 86

BRETON J.-M. (dir.), 2004, Tourisme, environnement et aires protégées : Antilles-Guyane, Haïti, Québec, Paris, Ed.Karthala

DAUGE G., 1992, Culture, Nature et Tourisme à travers l'exemple du Parc national des Ecrins, *Revue de Géographie de Lyon*, vol. 67, 1/92, p. 31 – 48

EIDZVIK H., 1989, *Endangered Spaces: the future for Canada Wilderness*, Ed.: Hummel, p. 12

HERITIER S., 2009, *Nature et patrimoine, au service de la gestion durable des territoires*, coordinateur, Meudon : éd. Publications Mission Ressources et Compétences Technologiques - CNRS

LARRERE R., LIZET B., BERLAN-DARQUE M. (coordinateurs), 2009, *Histoire des parcs nationaux – Comment prendre soin de la nature*? Paris, Ed. Quae - Muséum national d'histoire naturelle

OTTOGALLI-MAZZACAVALLO C., 2006, Femmes et alpinisme, 1874-1919 un genre de compromis, Paris, Ed. L'Harmattan

VLES V., CLARIMONT S. (dir.), 2008, Tourisme durable en montagne : entre discours et pratiques, Saint-Denis-la-Plaine, Ed. AFNOR

ZUANON J.-P., GERBAUX F., TRON L., 1994, Histoire du premier parc national français : 1913-1973 du Parc national de la Bérarde, à celui du Pelvoux et enfin des Ecrins, Gap, Ed. PNE – ONF

Ouvrages - Patrimoine

CHASTEL A., BABELON J.-P., 1994, La notion du Patrimoine, Paris, Ed. Liana Levi

ISOARD R. (PNE), 1987, Habiter la montagne, des maisons et des hommes dans le massif des Ecrins et le Haut-Dauphiné, Lyon, Ed. La manufacture

POULOT Dominique, 2006, *Une histoire du patrimoine en Occident*, Paris, Ed. Presses Universitaires de France

ROUSSO H. (sous la présidence), 2003, Le regard de l'histoire, l'émergence et l'évolution de la notion de patrimoine au cours du XX^{ème} siècle en France, Paris, Ed. du Patrimoine

Etudes et sondages

ATOUT FRANCE, Panorama du tourisme de la montagne, Edition 2012-2013, Cahier n°2 : emploi et retombées économiques, Paris : 2013, éd. Atout France.

CREDOC, juin 2012, La diffusion des technologies de l'information et de la communication dans la société française, Rapport d'enquête « Conditions de vie et les aspirations ».

ODIT FRANCE, 2009, Les chiffres clefs du tourisme de montagne – 7^{ème} édition.

OECD, 2009, The Impact of Culture on Tourism, Paris, Ed. OECD

MEDIAMETRIE, février 2012, Communiqué de presse – *La fréquentation des sites Internet français*.

IPSOS, 2010, Tend observer 2000-2010 dix ans de tendances.

Vidéo, émission radio

France Culture, 21 août 2013, Le temps des vacances, 4/4, le tourisme dans les parcs nationaux. Invités : Lionel Laslaz, Romain Calaque, Jean Rieucau.

Interview vidéo de Christina Cameron, chef de la délégation du Canada auprès du patrimoine mondial de 1990 à 2008, *La définition du patrimoine s'enrichit*, réal. : Québec Ville (Canada, 2010).

WEBOGRAPHIE

Parc national des Ecrins : http://www.ecrins-parcnational.fr/

Office national des forêts : http://www.onf.fr

Service public de l'accès au droit : http://www.legifrance.gouv.fr

Ministère du développement durable : http://www.developpement-durable.gouv.fr

Atelier technique des espaces naturels : http://www.espaces-naturels.fr/

Site de l'inventaire national du patrimoine naturel (Museum national d'histoire naturelle) : http://inpn.mnhn.fr

Observatoire des territoires Montagne : http://montagne.territoires.gouv.fr

Chambre professionnelle des opérateurs de domaines skiables : http://www.domaines-skiables.fr

Réseau de veille touristique : http://veilletourisme.ca

Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie : http://www.mtaterre.fr/

ANNEXES

Annexe 1 : SDT, 2007, Répartition des séjours et des nuitées selon le type d'espace

en France

Annexe 2: IGN, 2013, Carte de localisation du PNE

Annexe 3: PNE, Carte des secteurs du PNE

Annexe 4 : PNE, Organigramme hiérarchique et fonctionnel

Annexe 5 : GAUTIER A., Typologie des randonneurs, Rando Ecrins

Annexe 6 : GAUTIER A., Ligne éditoriale, Rando Ecrins

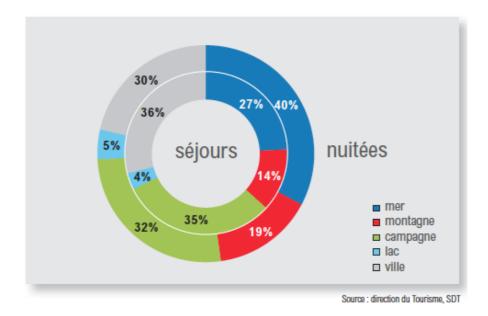
Annexe 7 : Club Alpin Suisse, Echelle pour coter les randonnées pédestres

Annexe 8 : GAUTIER A., Grille d'évaluation des randonnées, Rando Ecrins

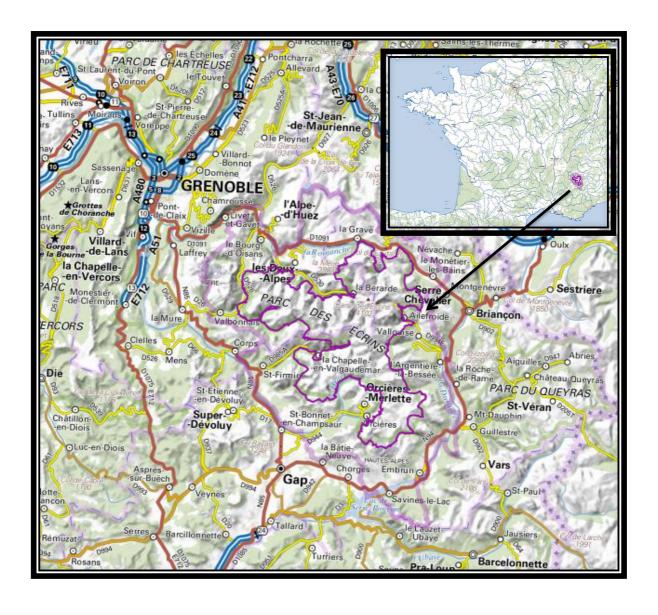
Annexe 9 : GAUTIER A., 2013, Communiqué de presse

Annexe 10: FERRE R., 2013, Flyer lancement Rando Ecrins

Annexe 1 : SDT, 2007, Répartition des séjours et des nuitées selon le type d'espace en France



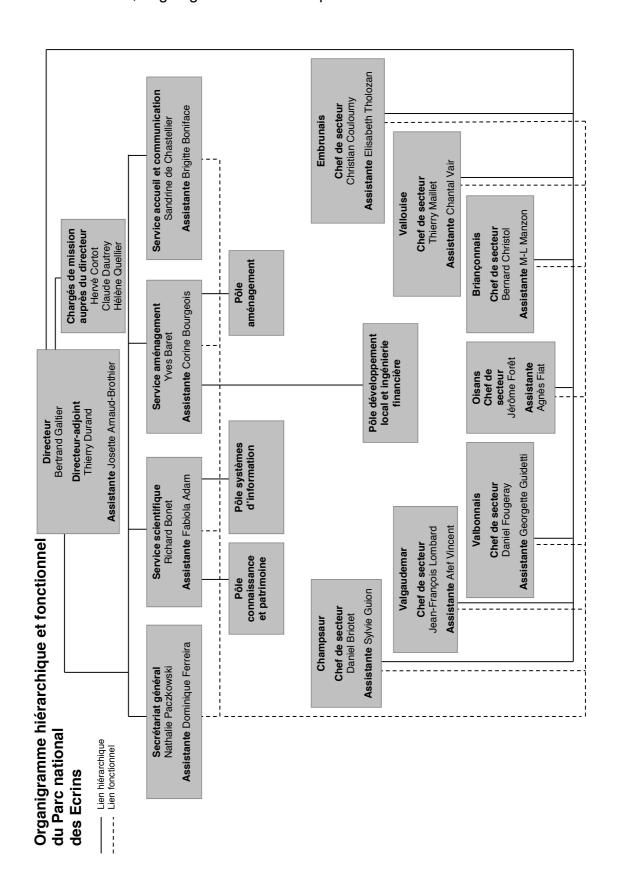
Annexe 2: IGN, 2013, Carte de localisation du PNE



Annexe 3 : PNE, Carte des secteurs du PNE



Annexe 4 : PNE, Organigramme hiérarchique et fonctionnel



Annexe 5 : GAUTIER A., Typologie des randonneurs, Rando Ecrins

Annexe 6 : GAUTIER A., Ligne éditoriale, Rando Ecrins

LIGNE EDITORIALE Guide de saisie

Guide de saisie						
Proposition du NOM DE L'ITINERAIRE	Le nom de l'itinéraire est identifié en 3- 4 mots de manière pragmatique selon l'un de ces attributs intrinsèques : - caractéristique géographique/géologique/géomorphologique. Ex : Le circuit des lacs, le Glacier noir, le circuit des cols, le vallon de Narreyroux intérêt historique (rattaché à l'Histoire ou une histoire). Ex : le pas de Cavale, le sentier du facteur intérêt faunistique ou floristique. Ex : le sentier des marmottes, la prairie bleue NB : il est important de définir un seul intérêt par titre : soit géographique, soit historique					
Chapeau	Le chapeau est une phrase d'accroche constituée de 10 à 20 mots qui résume l'intérêt de l'Itinéraire et qui interpelle l'internaute afin qu'il clique sur l'itinéraire en question. Ex : Un agréable circuit dans le large vallon herbeux du Drac Noir, terrain de prédilection des marmottes.					
Témolgnage (à défaut un texte d'ambiance)	Afin de valoriser les métiers et la connaissance des agents du PNE, et en accord avec ces derniers, le témoignage permet de raconter une anecdote, son vécu, sa sensibilité en rapport direct avec le circuit en question. Ces 30-40 mots de témoignage ont pour but d'intéresser et de donner envie de partager un moment sur cette itinéraire de randonnée. Il est demandé de signer le témoignage (nom, prénom, métier). A défaut de témoignage, le texte d'ambiance doit donner envie de randonner sur le circuit à travers un registre de l'émotion et de la séduction. L'ambiance décrit le caractère de l'titinéraire à travers les milieux traversés, l'histoire, le vécu, le patrimone bâti (utilisation de la description par les 5 sens).					
Descriptif	Le descriptif sert à expliquer l'itinéraire à prendr e. Il décrit le sentier à emprunter aux croisements ainsi que les changements de topographie et de milieux majeurs. Il précise également les points de repéres : refuges, bâti, rivières, falaises, glaciers, sommets Le point d'arrivée ou de retour (si A/R) de la randonnée doit être précisé. Les consignes sont les suivantes : phrase simple allant à l'essentiel et pas de description détaillé sur le patrimoine (les POI suffisent), les verbes sont à l'infinitif uniquement (pas d'utilisation de vous ou il). Le texte est limité à 210 mots .					
Durée	Choisir	Type de parcours	Choisir			
Distance	La distance s'exprime en kilomètre, mais se note en abrégé : km, séparé par une virgule. Un espace sépare le nombre de l'unité de mesure. Ex : 12,5 km.	Difficulté (cf. onglet qualificatif difficulté)	Choisir			
Dénivelé (se calcule automatiquement)	Le dénivelé s'exprime en mêtre et se note en abrégé : m. La règle légale française veut que les milliers soient séparés par un quart de cadratin ou espace fine insécable. Un espace est placé entre le nombre et l'unité de mesure. Ex : 1 052 m	Usage (nb : trois maximum)	Choisir Choisir Choisir			
Thème (nb : trois maximum)	Choisir Choisir Choisir	Cœur du parc	Choisir			
Départ	Le départ se note : tout d'abord le lieu suivi d'une virgule et du nom du village/ville/hameau/lieu-dit. Absence de verbe et de sujet. Ex : Maison du parc, Vallouise	Arrivée	L'arrivée s'écrit comme le départ.			
Parking conseillé	Le parking se note : tout d'abord le lieu suivi d'une virgule et du nom du village/ville/hameau/lieu-dit. Absence de verbe et de sujet. Ex : Parking, Dormillouse	Aménagement handicapé	Décliner succinctement les aménagments handicapés, pas de verbes, ni de sujet. Ex : Deux places de parking handicapées, Maison du parc accessible à tous les types de handicaps (ou seulement handicap moteur)			
Accès routier	Expliquer à partir d'un élément le plus proche : de la maison du parc du secteur, point info parc, route importante. Utilisation des verbes à l'infinitif.	Recommandations	Recommandations particulières. Verbes à l'infinitif ou conjuguer (mais absence de "vous")			
Transport collectif	Lien vers les sites internet proposant une alternative à la voiture individuelle Si pas de transports en commune : "Pensez au covoiturage.">>> site internet	Réseaux	Choisir Choisir Choisir Choisir			
Balisage-signalétique	Exemple du format : "Balisage jaune", "Absence de balisage"	Photos	Proposition de photos			
Données patrimoniales	POIs : 60-80 mots par POIs					

Annexe 7 : Club Alpin Suisse, Echelle pour coter les randonnées pédestres

Echelle CAS p	Echelle CAS pour la cotation des randonnées		Club Alpin Suisse CAS Club Alpino Svizzero Schweizer Alpen-Club Club Alpin Svizzer
Degré	Chemin, balisage, terrain	Exigences	Exemples
T1 Randonnée	Chemin ou sentier bien tracé. Les endroits exposés (s'il y en a) sont très bien assurés. Tout risque d'accident peut être éliminé avec un comportement normal. Si balisé, aux normes de la FSTP: jaune	Aucune, convient aussi en baskets L'orientation ne pose pas de problème, possible même sans carte	Männlichen-Petite Scheidegg; chemin de la cabane Jurahaus, cabane Mont Raimeux; Strada Alta Leventina
T2 Randonnée en montagne	Chemin ou sentier avec tracé ininterrompu et montées régulières. Terrain parfois raide, risques de chute pas ex- clus. Si balisé, aux normes de la FSTP : blanc-rouge-blanc	Avoir le pied sûr, chaussures de trekking recommandées. Capacité élémentaire d'orientation	Chemins d'accès aux cabanes Wildhom, Bergsee, Täsch depuis Tä- schalp, capanna Cristallina depuis Os- sasco; Passo Campolungo; Grand col Ferret, Bella Tola; cabane de Mille
T3 Randonnée en montagne exi- geante	Sentier pas forcément visible dans le terrain, les passages exposés peuvent être assurés avec des cordes ou des chaines; évent appui des mains nécessaire pour l'équilibre. Quelques passages exposés avec risques de chute, pierriers, pentes mêlées de rochers sans chemin. Si balisé, aux normes de la FSTP: blanc-rouge- blanc.	Avoir le pied très sûr, bonnes chaussures de trek- king. Capacité d'orientation dans la moyenne. Ex- périence élémentaire de la montagne	Pas d'Encel – col de Susanfe – Sa- lanfe; Fenêtre d'Arpette ; Hohtúrlí; Se- finenfurgge; Fründenhütte; Grosser Mythen, Pizzo Centrale du col du St. Gothard
T4 Randonnée alpine	Sentier parfois manquant, l'aide des mains est quelquefois nécessaire pour progresser. Terrain assez exposé, pentes herbeuses délicates, pentes mêlées de rochers, névés faciles et passages sur glacier non recouverts de neige. Si balisé, aux normes de la FSTP: blanc- bleu-blanc	Etre familier du terrain exposé; chaussures de trekking rigides. Une certaine capacité d'évaluation du terrain et une bonne capacité d'orientation. Expérience alpine; en cas de mauvais temps le repli peut s'avérer difficile	Arpelistock du Sanetsch; cabane de Bertol; Schreckhornhütte, Dossenhütte, Mischabelhütte, traversée Voralphütte – Bergseehütte, Vorder Glämisch, Steg- horn (Leiterli), Piz Terri, Lisengrat, Pass Casnile Sud, Fornohütte
T5 Randonnée alpine exigeante	Souvent sans chemin, quelques passages d'escalade faciles. Terrain exposé difficile, pentes mêlées de rochers, glaciers et névés présentant un risque de glissade. Si balisé : blanc-blanc	Chaussures de montagne. Evaluation sûre du terrain et très bonne capacité d'orientation. Bonne expérience alpine et connaissances élémentaires du maniement du piolet et de la corde.	Cabane Dent Blanche; Bordierhütte; Buttlasse; Salbitbwak; Sustenjoch verant N; Pizzo Campo Tencia; Pas- so Cacciabella Sud
T6 Randonnée alpine difficile	La plupart du temps sans chemin, passages d'escalade jusqu'à II. Souvent très exposé, pentes mêlées de rochers délicates, glaciers sans neige, avec risque ac- cru de glissade En général non balisé	Excellente capacité d'orientation. Expérience al- pine confirmée et habitude de l'utilisation du maté- riel technique d'alpinisme	Refuge de Pierredar – Sex Rouge; Niesengrat (Fromerghom N, Os- tegghútte; Via alta della Verzasca, Piz Linard; Glämisch (arête Guppen).
	En général non balisé		

Annexe 8 : GAUTIER A., Grille d'évaluation des randonnées, Rando Ecrins

ITINERAIRES	Durée	Qualité du terrain	Dénivelé	Qualité du balisage	Points	NIVEAU
Le refuge du Carrelet	2	1	2	1	6	facile
Le refuge du Tourond	2	1	3	1	7	facile
La cabane du Châtellerat	3	1	3	2	9	moyen
La montée à Dormillouse	1	1	2	1	5	très facile
Le circuit des lacs	4	1	4	3	12	moyen
Le refuge du Pré de la Chaumette	3	2	2	2	9	moyen
Le refuge de Font Turbat	4	4	3	3	14	difficile
Le lac de Pétarel par les Portes	4	4	3	3	14	difficile
Le vallon de Chargès	4	4	4	2	14	difficile
La chapelle St Marcellin	1	1	2	1	5	très facile
Le lac des Pisses	3	1	3	2	9	moyen
Les lacs d'Arsine	4	4	3	3	14	difficile
Le lac Gary par le Vet	4	4	4	3	15	difficile
Le refuge d'Adèle Planchard	4	3	4	3	14	difficile
La source de Chargès	3	2	3	1	9	moyen
La cabane du pré d'Antoni	2	1	2	1	6	facile
Les lacs de Pétarel par les Andrieux	4	4	4	3	15	difficile
Le glacier blanc	3	2	3	3	11	moyen
Le vallon de Navette	1	1	1	1	4	très facile
Le col des Tourettes	4	2	4	4	14	difficile
Du sommet du Drouvet à Prapic	4	1	1	2	8	moyen
Le lacs du Lauzon	2	1	3	1	7	facile
La cascade de Prelles	1	1	2	1	5	très facile
Le refuge du Châtelleret	4	2	3	1	10	moyen
L'alpe de Villar d'Arene	2	1	2	1	6	facile
La cascade de la Pisse	2	1	2	1	6	facile
L'alpage et le refuge du Tourond	3	2	3	3	11	moyen
Le lac de la Muzelle	4	4	4	3	15	difficile
Le lac de la Douche	2	1	2	1	6	facile
La boucle de Dormillouse	2	1	2	1	6	facile
La Roche du Touret	2	1	3	1	7	facile
Le refuge Tuckett	2	1	3	1	7	facile

Communiqué de presse 11 iuillet 2013

Rando Ecrins Tous les sentiers en un clic!

Le tour de France du web : étape dans les Ecrins

Randonner n'est-il pas le meilleur moyen de découvrir le Parc national des Ecrins, sa faune, sa flore et son patrimoine remarquables ? Mais quel itinéraire choisir pour se balader en famille, randonner avec ses amis ou monter vers les sommets ?

Autant de questions qui peuvent être résolues aujourd'hui avec son ordinateur, sa tablette et même son smartphone grâce au site Internet **Rando Ecrins**.

Rando Ecrins, une offre accessible pour tous

Ce portail valorise une offre de découverte du Parc national des Ecrins à travers la randonnée pour tous les publics : habitants, touristes, familles, randonneurs débutants, randonneurs sportifs...

Le choix des randonnées s'effectue grâce à des filtres de recherches qui permettent aux visiteurs de trouver un itinéraire adapté à son niveau, à son envie mais aussi en fonction d'une thématique patrimoniale.

Pour chaque itinéraire, un garde-moniteur du Parc national a mis en avant le patrimoine naturel, paysager et culturel présents afin de partager sa connaissance du territoire. Une large photothèque illustre les propos.

Pour passer du "virtuel" à la pratique, chaque fiche est imprimable et son tracé exportable vers un GPS ou Google Earth.

Un outil opensource de gestion des sentiers

Au delà des randonnées consultables en ligne, l'application web permet aussi de gérer en interne le schéma de sentiers du Parc national (travaux, signalétiques, aménagements...).

Le projet a été développé avec la société http://www.makina-corpus.com/Makina-corpus qui travaille avec des logiciels libres. Les partenaires se sont rapidement mis d'accord pour développer une application multilingue la plus générique et la plus portable possible.

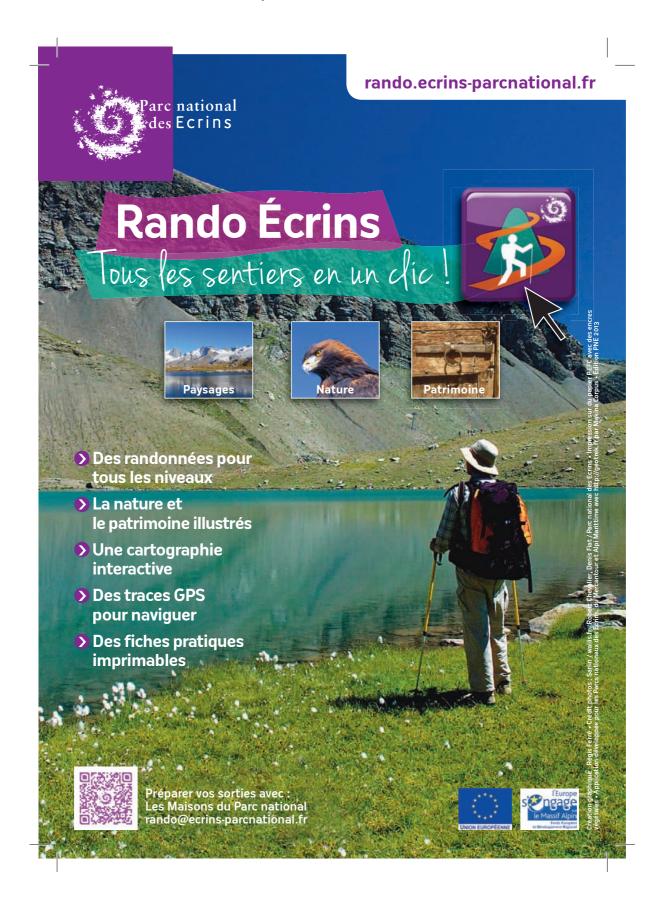
Son usage devenait alors potentiellement intéressant pour un grand nombre d'autres structures (autres parcs nationaux, conseils généraux, parcs naturels régionaux...). Ainsi, dans l'optique de partager cet outil avec d'autres gestionnaires, il a été publié sous licence opensource et peut ainsi être téléchargé, installé et adapté par tous. *Plus d'informations sur* http://geotrek.fr//Geotrek.fr

De futurs évolutions en perspective

Actuellement 32 itinéraires sont déjà proposés. Progressivement, d'autres itinéraires seront intégrés dans le but de couvrir tous les sentiers du cœur du Parc national des Ecrins. Prochainement, la création de partenariats avec les acteurs du territoire (communes adhérentes à la Charte, accompagnateurs labellisées, ...) vont contribuer à un projet de territoire cohérent.

Ce nouveau portail de randonnée en ligne s'inscrit dans une démarche globale de diffusion des données publiques. De plus, les études le confirment, les touristes utilisent de plus en plus Internet pour préparer leurs séjours sur un territoire. Dans cette optique, le Parc national des Ecrins ne s'arrête pas au simple site Internet en responsive design, d'autres projets sont déjà lancés. Une version "application mobile" est en cours de réflexion.

Ce projet a été développé en coopération avec les parcs nationaux du Mercantour et Alpi Marittime grâce au cofinancement européen du FEDER Massif alpin et du programme transfrontalier ALCOTRA. Ces 2 parcs transfrontaliers finalisent actuellement leur offre de randonnée commune avec le même outil et publieront ainsi un portail similaire cet été.



INDEX DES SIGLES

CAF: Club alpin français

CDT : comité départemental du tourisme

FFRP : Fédération française de randonnée pédestre

PNE: Parc national des Ecrins

SCOM: Service communication du PNE

SDT : Société des touristes du Dauphiné

SDT : Suivi de la demande touristique

UNESCO: Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture

TABLE DES ILLUSTRATIONS

Illustration 1 : GAUTIER A. Evolution des actions de l'homme par rapport à sa	perception
de la montagne, 2013	8
Illustration 2 : SDT- Activités pratiquées lors des séjours, 2003	12
Illustration 3 : SDT - Principales activités des français en montagne, 2007	13
Illustration 4: PNE - Paysage d'hiver en montagne	15
Illustration 5 : PNE - Le Haut-Vénéon	15
Illustration 6: PNE - Le Parc national de l'Oisans	19
Illustration 7: PNE - Pictogrammes de réglementation	21
Illustration 8: PNE - Extrait du schéma éco-touristique 2013-2017	24
Illustration 9: AFIT - Environnement préféré des randonneurs, 2006	27
Illustration 10: PNE - Etude de fréquentation, 2011	28
Illustration 12: PNE - Signalétique patrimoniale, 2013	38
Illustration 13 : PNE - Panneaux d'entrée	39
Illustration 14: PNE - Positionnement institutionnelle	43
Illustration 15: PNE - Extrait Rando Ecrins - Fiche itinéraire, 2013	68
Illustration 16: GAUTIER A Classe des POI, 2013	69
Illustration 17: PNE - Extrait fiche Rando Ecrins, 2013	71
Illustration 18: PNE - Extrait fiche Rando Ecrins, 2013	72